SEMINAIRE de
ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

83e ANNEE No. 11 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI 10 MAI 1935

Les ouvriers de Drummondville seront autrement traités que ceux de notre ville de Saint-Hyacinthe

La ville de Drummondville est moins populeuse que la nôtre, mais les salaires ouvriers, dans le métiers de la construction, y seront équivalents ou plus élevés.— Un éloquent tableau comparatif.

COMPARAISON QUI DEVIENT GENANTE

Nos lecteurs trouveront en page 3 un article explicatif sur le contrat collectif qui s'appliquera désormais à Saint-Hyacinthe, dans les métiers du bâtiment ou de la construction. En marge de ce contrat, il n'est pas inopportun de signaler qu'une entente entre patrons et ouvriers, a été conclue à Drummondville, ville qui n'est pas si éloignée de la nôtre, en date du 2 mai courant. Les ouvriers de Saint-Hyacinthe se feront un devoir de comparer les salaires qu'il est convenu de payer à Drummondville, et ceux qui deviennent en vigueur à Saint-Hyacinthe, en vertu du dernier contrat collectif. Les adversaires de l'ouvrier, et il faut considérer comme tels ceux qui ont fait des pieds et des mains pour empêcher l'adoption pour Saint-Hyacinthe d'un contrat collectif convenable, vont sans doute crier qu'il ne se peut faire de comparaisons entre les salaires payés dans différentes villes. Ils auront peut-être raison, car comparer, dans le cas présent, serait gênant pour ces messieurs. Il vaut mieux d'ailleurs, à leurs yeux, que les ouvriers ne sachent pas trop ce qui se passe ailleurs, car ils finiraient par voir clair dans leurs propres affaires. Rappelons seulement que Saint-Hyacinthe et les municipalités attenantes ont une population globale de quelque 17.000 âmes, alors que la ville de Drummondville a une population d'environ 10.000 âmes.

Ci-après, un tableau comparatif des salaires qui seront payés à Saint-Hyacinthe et à Drummondville, dans les métiers du bâtiment:

Briqueteurs,
S.-Hya. .40 — Dville .60
Menuisiers et charpentiers
S.-Hya. .35 — Dville .45
Finisseurs en ciment,
S.-Hya. .35 — Dville .40
Electriciens,
S.-Hya. .35 — Dville .50
Maçons
S.-Hya. .50 — Dville .60
Travailleurs en fer ornemental
Erecteurs
S.-Hya. .40 — Dville .40
Aides
S.-Hya. .35 — Dville .35
Peintres
S.-Hya. .30 — Dville .40
Plâtriers
S.-Hya. .50 — Dville .55
Poseurs de terrazo
S.-Hya. .40 — Dville .40
Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage
S.-Hya. .35 — Dville .55

———:-o-:———

MADORE-DELCAMBRE

Dans l'église du Saint-Coeur de Marie, à Québec, lundi dernier, a été béni le mariage de M. Camille Madore, fils de Mme C. Madore, maintenant Mme J.-A. Manseau, autrefois de S.-Hyacinthe, à Mlle Marcelle Delcambre, de Québec. M. de Saint-Victor, vice-consul de France, accompagnait la mariée, et M. J.-A. Manseau était témoin de son beau-fils. Les principaux invités étaient Mme Landrieux, tante de la mariée; Mme J.-A. Manseau, mère du marié; Mme Roy, M. et Mme Henri Bélanger, Mlle Fortier, Mlle Roy, Mlle Taché, Mme Gabrielle Taché, Mlle Marie-Paule Leblanc, Mlle Auger, Mme Morissette, M. et Mme Auger, M. J.-U. Bouchard, Mlles Bouchard, M. Octave Brunelle, Montréal, MM. Marcel Manseau, Adolphe Simard, Henri de Saint-Victor et Fernand de Saint-Victor, Mlle Margot Bélanger, Mme Flynn et Mlle Fraçoise Flynn.

NN. SS. Bruneault et Guy à S.-Hyacinthe

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a assisté mercredi, à Québec, à une séance du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Il était de retour dans la soirée à Saint-Hyacinthe, accompagné de NN. SS. J.-S.-H. Bruneault, évêque de Nicolet, et Joseph Guy, O.M.I., évêque de Grouard. Les deux évêques visiteurs ont assisté le soir, en compagnie de S.E. Mgr Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, à l'opéra *Joseph*, de Mehul, donné au Séminaire par les élèves. Ils quittaient notre ville hier matin.

———:-o-:———

L'ASS. DES ZOUAVES FETERA SES TRENTE ANS D'EXISTENCE

De grandes fêtes auront lieu dans notre ville, les 25 et 26 mai.— Le programme des deux jours est remarquablement chargé.

UN MAT-SOUVENIR

L'Association des Zouaves de Saint-Hyacinthe fêtera, les samedi et dimanche, 25 et 26 mai prochain, le 30e anniversaire de sa fondation dans notre ville. Le samedi soir, les Zouaves de Saint-Hyacinthe, auxquels se joindront des délégations de Zouaves d'autres villes, se réuniront sur le terrain du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, où sera donné un concert en plein air, par le corps de musique de cette institution. Le public est cordialement invité. Des demoiselles mettront en vente des rubans-souvenirs de la fête.

Le lendemain, dimanche, le programme est particulièrement chargé. Les Zouaves, ceux de la compagnie locale et les invités, assisteront en corps à la grand'-messe, à la cathédrale, à 10 hres 15, après avoir défilé par les rues de la ville. Il y aura rassemblement à 9 hres 30, au Casino, et la parade se fera dans les rues Cascades, Mondor, Girouard et Saint-Hyacinthe. La messe sera chantée par M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, ancien aumônier de la compagnie locale. M. l'abbé Eucher Martel, assistant aux oeuvres catholiques dans le diocèse, prononcera le sermon de circonstance.

A 11 heures, après la messe, présentation des armes aux autorités religieuses et civiles, en face de l'Evêché, puis défilé à travers les rues Girouard, Bourdages, Cascades, Saint-Hyacin-

(suite en dernière page)

LE R.P. PELLETIER DECEDE A LOWELL, MASS., A 81 ANS

Le défunt, natif de Sainte-Rosalie, avait fait ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

MALADE DEPUIS UN AN

Le R.P. Napoléon-Joseph Pelletier, O.M.I., est décédé samedi dernier à l'Hôpital Saint-Jean de Lowell, Mass., à l'âge avancé de 81 ans. Le Père Pelletier avait fait du ministère pendant plusieurs années à Plattsburg, N.Y., et à San Antonio, Texas. Le défunt était né à Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot, fils de Guillaume Pelletier, maçon, et d'Héloise Cabana, et il avait fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Entré chez les Oblats, il fut assigné après son ordination à Lowell, Mass., de 1884 à 1891, puis à Tewkesbury, N.Y., Buffalo et Plattsburg, N.Y., San Antonio, Texas. En 1921, il était nommé supérieur du noviciat de son ordre à Hudson, N.H., poste qu'il occupa jusqu'en 1927. Il était malade à Lowell depuis environ un an. Le défunt laisse plusieurs parents, entre autres deux frères, M. l'abbé Eugène Pelletier, curé de Notre-Dame-de-Granby, et M. Fortunat Pelletier, marchand, de Montréal.

———:-o-:———

DROITS DU CHIEN DANS LA RUE ET DEVANT LA LOI

M. J.-Emery Phaneuf, député de Bagot à l'Assemblée législative, conteste la légalité d'un règlement du village de Saint-Hugues.

HISTOIRES DE CHIENS

La Cour Supérieure vient d'être saisie d'un litige suivi avec un intérêt intense par la population de Saint-Hugues. Il s'agissait de déterminer la valeur d'un règlement adopté par la municipalité du village de Saint-Hugues en 1933, ordonnant de museler ou tenir attachés les chiens dépassant le poids de 35 livres, sous peine de se voir infliger une amende. Cette mesure aurait été adoptée à la suite de nombreuses plaintes adressées au conseil et au maire, le Dr Gendron. Il y avait surtout lieu de se plaindre de plusieurs chiens policiers, qui s'exerçaient la dente sur les mollets de la population. Deux molosses appartenant au député du comté de Bagot, M. J.-Emery Phaneuf, semblent avoir joué le rôle principal dans ces troupes d'assaut, si l'on en croit les dires de plusieurs témoins entendus devant l'honorable juge Joseph Archambault.

Une fois le règlement en vigueur, chaque propriétaire de chien s'empressa de n'en pas tenir compte, et les chiens surtout. De nouvelles plaintes décidèrent le conseil à poursuivre M. Phaneuf en recouvrement d'une pénalité. L'accusé riposta en attaquant devant la Cour Supérieure de ce district le règlement destiné à priver ses chiens de leurs habituelles fantaisies sur les passants. Par son avocat, Me Victor Chabot, le demandeur prétend que le règlement du conseil de son village est vicieux tyrannique, injuste, *ultra vires*, parce qu'il le vise particulière-

(suite en dernière page)

Professeur agrégé en physique générale

Le Dr Origène Dufresne, de Montréal, vient d'être nommé professeur agrégé en physique générale à l'Université de Montréal. Le Dr Dufresne est un ancien élève du Séminaire de notre ville.

LA GRANDE PITIÉ DU COMTÉ DE RICHELIEU

Le comté de Richelieu est invariablement oublié et négligé par les gouvernements.— Chemins mauvais, chemin de fer insuffisant.

CELA CHANGERA-T-IL?

La *Ligue du Progrès de Richelieu*, récemment constituée, a adressé à plusieurs journaux de la province un communiqué que nous publions avec infiniment de plaisir. Le comté de Richelieu fait partie de notre région, et rien de ce qui l'intéresse ne saurait nous être étranger.

Le communiqué de la Ligue se lit comme suit:

Le comté de Richelieu, pourtant l'un des plus anciens de la province, est un des plus arriérés, et le plus abandonné par les gouvernements. Exploitant l'esprit de parti invétéré des gens, les politiciens ne semblent avoir eu d'autre ambition que celle de se faire élire par un peuple de suiveurs, en brandissant la quenille rouge ou bleue. Les temps semblent enfin avoir changé, et s'il y a encore dans certaines paroisses des organisateurs qui font passer l'esprit de parti avant les intérêts de leur paroisse, il se forme actuellement dans chaque paroisse des groupes de citoyens décidés à s'unir dans une ligue puissante pour forcer les gouvernements à s'occuper enfin du comté de Richelieu. Ces citoyens — et ils seront des milliers avant longtemps — sont prêts à appuyer leurs députés aux prochaines élections, à la condition que ceux-ci fassent faire immédiatement les travaux suivants qui s'imposent depuis longtemps:

1o *La très grande partie du comté de Richelieu ne possède pas encore de routes couvertes de gravier. De la boue, des routes impraticables, plusieurs paroisses importantes n'ayant pas même un seul débouché, une seule route leur permettant de communiquer entre elles et avec les autres centres; voilà la situation réelle du comté de Richelieu. Pourquoi le gouvernement de Québec ne fait-il pas pour le comté de Richelieu ce qu'il fait pour les autres comtés? Nous demandons une réponse immédiate à cette question. Nous en avons assez de patauger dans la boue. Qu'on ne vienne plus nous demander d'appuyer un parti que nous appuyons depuis des années et qui nous a laissés dans un tel état. Si le parti libéral veut nos voix, nous sommes prêts à les lui donner encore, mais auparavant qu'il nous prouve sa sincérité en nous donnant des chemins, sinon nous saurons quoi faire aux prochaines élections.*

2o *A cette absence de route, vient s'ajouter la menace de voir disparaître, dans un avenir prochain, le chemin de fer indispensable à la région. Si le chemin de fer est enlevé, plusieurs paroisses seront plus à plaindre que les plus pauvres paroisses de colons de l'Abitibi. Et pourtant nous existons de-*

(suite en dernière page)

S.E. MGR DESMARAIS COMMENCE LA VISITE PASTORALE LE 15

Elle se fera cette année dans la section du diocèse, dite de la rivière Richelieu, et se terminera le 23 juin.

L'ITINERAIRE

S.E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, commencera mercredi prochain, 15 mai, la visite pastorale. Elle se fera cette année dans la section du diocèse, dite de la rivière Richelieu, et durera jusqu'au 23 juin. L'itinéraire de la visite est le suivant: Saint-Robert, les 15, 16 et 17 mai; Saint-Pierre de Sorel, les 17, 18 et 19 mai; Notre-Dame, 19, 20, 21 mai; Ste-Anne, 21, 22 mai; Saint-Joseph, 22, 23, 24 mai; Saint-Roch, 24, 25 mai; S.-Ours, 25, 26, 27 mai; Ste-Victoire, 27, 28, 29 mai; Saint-Denis, 29, 30, 31 mai; Saint-Antoine, 2, 3 juin; Saint-Charles, 3, 4 juin; Saint-Hilaire, 4, 5, 6 juin; MacMasterville, 6, 7 juin Beloeil, 7, 8, 9 juin; Saint-Mathias, 9, 10 juin; Richelieu, 10, 11 juin; Marieville, 11, 12 13 juin; Rougemont, 13, 14, 15 juin; Saint-Damase, 15, 16 juin; Saint-Jean-Baptiste, 16, 17, 18 juin; Ste-Madeleine, 18, 19 juin; La Présentation, 19, 20 juin; Saint-Thomas d'Aquin, 20, 21 juin; Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, 21, 22, 23 juin.

———:-o-:———

L'INAUGURATION DES NOUVELLES ORGUES A N.-D.-DU-ROSAIRE

Elle a eu lieu dimanche soir dernier, sous la présidence de S.E. Mgr Desmarais.— Allocution du R.P. H. Martin, O.P., de Québec.

M. J.-MARIE BEAUDET

L'inauguration des nouvelles orgues de l'église Notre-Dame du Rosaire a eu lieu dimanche soir dernier. La cérémonie était présidée par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté au trône par les RR. PP. V. Brosseau, O.P., prieur du couvent de cette ville, et F. Aubin, O.M.I., professeur au scolasticat de Richelieu. Une chorale mixte dirigée par M. C.-F. Cardinal donna plusieurs pièces de chant religieux. M. J.-M. Beaudet, organiste de S. Dominique de Québec, était l'invité d'honneur. Inutile d'insister sur la qualité de cet artiste dont la réputation est solidement établie. Son récital ne comportait que des compositions de la plus haute valeur musicale. Le R.P. H. Martin, curé de la paroisse S. Dominique, Québec, raconta l'histoire de l'orgue, depuis les origines jusqu'à nos jours. Récit intéressant et spirituel, grâce au tour d'esprit si particulier au R. P. Martin. Un salut solennel termina le concert. S.E. Mgr l'auxiliaire officiait avec, comme diacre et sous-diacre, les RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et Jean Tague, O.P.

———:-o-:———

PRECISONS

Dans notre compte-rendu de la dernière séance du conseil il était dit que M. Emile Beaudry avait demandé au conseil l'installation de plaque défendant le stationnement sur la rue Mondor. Cela n'était pas tout à fait exact. M. Beaudry demandait seulement deux plaques, en face de sa propriété.

La population de Saint-Hyacinthe et les fêtes commémoratives du jubilé des souverains britanniques

Dix-huit médailles attribuées à des personnes de notre ville.— Messe pontificale à la cathédrale, concert sacré à Notre-Dame-du-Rosaire.— Parade militaire dans les rues.

CEREMONIE A L'HOTEL DE VILLE

Dix-huit personnes de Saint-Hyacinthe ont reçu la médaille du Roi, à l'occasion des fêtes commémoratives du vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Sa Majesté George V, roi d'Angleterre, et de la reine Marie, son épouse. Les fêtes se sont déroulées dimanche et lundi derniers, 5 et 6 mai.

Les personnes décorées sont: S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; S.E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque de Ruspe, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe; l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député du comté à l'Assemblée législative; Me T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes; Mme T.-A. Fontaine; M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; le R.F. Lucius, provincial des RR. FF. du Sacré-Coeur, province de Montréal; le Dr J.-L.-H. Pagé, ancien maire de S.-Hyacinthe, de l'Hôpital S. Charles; le Dr J.-Ernest Birtz, de l'Hôpital Saint-Charles; le chef de police Adjutor Bourgeois; M. J.-E. Paquin, professeur à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe; les RR. SS. Marie-Aimé de Jésus, directrice des études françaises, des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie; Julie-de-Jésus, professeur à l'Ecole Normale; les RR. SS. Sansoucy, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, supérieure de l'Hôpital Saint-Charles; Gauthier, de la même communauté, directrice des gardes-malades à l'Hôpital Saint-Charles; le lieutenant-colonel Eugène Payan, ancien commandant du Régiment de Saint-Hyacinthe; MM. Camille Mercure et S.-M. Barbour, officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe.

Les fêtes du jubilé des souverains d'Angleterre eurent dans notre ville un triple caractère, religieux, civil et militaire. A la cathédrale, dimanche dernier, il y eut messe pontificale, chantée par S.E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, accompagné de M. le chanoine Napoléon Delorme, chancelier du diocèse, comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Lionel Dupré et Léonard Laflamme. S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, et J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale. MM. les abbés Edouard-Léon Paulhus et Maurice Lecomte assumaient les fonctions de cérémoniaires. S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe présida au *Te Deum* après la messe. La chorale avait préparé pour la circonstance, sous la direction du professeur Charles-Léon Lussier, un programme spécial. Mlle Marie-Paule Collette était à l'orgue.

Le Régiment de Saint-Hyacinthe, commandé par le lieutenant-colonel Roland Pothier, assistait en corps à la messe, répondant à une invitation spéciale de S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe. Un détachement d'anciens combattants de la guerre de 1914-1918 était aussi présent. Lecture fut donnée par le curé de la cathédrale, M. le chanoine J.-B. Nadeau, de la lettre collective des archevêques et évêques de la province, relativement au jubilé du règne de Sa Majesté le Roi.

Dans les autres églises de la ville, la messe paroissiale avait revêtu un caractère particulier. On lut à chacune d'elles la let-

(suite en dernière page)

A La Providence et à S.-Jos.-sur-Yamaska

Les élections municipales ont eu lieu mercredi dans les deux municipalités de La Providence et de Saint-Joseph-sur-Yamaska, attenantes à Saint-Hyacinthe. Maires et conseillers ont été déclarés élus par acclamation. Les résultats sont les suivants: à La Providence, M. Louis-A. Hébert, réélu maire; MM. Joseph Laplante, élu conseiller, en remplacement de M. Victor Desmarais, sortant de charge; Arsène Brodeur et Oza Blanchard, réélus conseillers; à Saint-Joseph-sur-Yamaska, M. Joseph Bazinet est réélu maire avec tout son conseil, se composant de MM. Ovila Lusignan, Eugène Tremblay et François Choinière.

———:-o-:———

PREPARATIFS DE LA S.-JEAN-BAPTISTE DANS NOTRE VILLE

Les divers comités d'organisation se sont mis à l'oeuvre activement.— Chars allégoriques.— Quête à domicile.

PROCHAINE ASSEMBLEE

Chars allégoriques.— Le Comité du défilé historique est à l'oeuvre. Comme nous l'avons déjà annoncé, aucun char allégorique ne sera admis dans la parade de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Hyacinthe cette année s'il n'a été au préalable accepté par le Comité du Défilé Historique.

Lors de l'assemblée du 7 courant, le R.P. Plamondon, MM. Victor Sylvestre et Benoît L'Homme ont été autorisés à rencontrer les manufacturiers, MM. E.-O. Picard, Louis-Marie Morin et Adrien Campbell à rencontrer les hôteliers, MM. J.-Albert Bois, P.-Emile Gaucher et J.-B.-E. Durocher à rencontrer les marchands et les bouchers. Ces membres représentent le Comité du défilé historique et exhiberont aux intéressés les maquettes, actuellement au nombre de six, qui constitueront le thème historique de la parade. Ils sont aussi autorisés à recevoir toute contribution pour la fabrication des chars allégoriques.

Le Patronage Saint-Vincent de Paul par la voix de son supérieur, le R.P. Plamondon, se charge de la fabrication du char allégorique numéro 2 qui a trait au souvenir historique du Canada en rappelant le 2e voyage de Jacques Cartier (1535). Nous en donnons ci-après *l'esquisse*: Proue de la "Grande Hermine" prise dans les glaces.

(suite en dernière page)

NOTES LOCALES

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Bourgeois à l'occasion du décès de M. Louis Bourgeois.

Télégrammes: M. Paul Bourgeois, Mme Wilfrid Lecours, M. et Mme Louis Laferrière, Mme C. De• Miffonis, M. et Mme Ambroise Poulin, M. J. A. Fortier, Dr P.A. Archambault, Dr et Mme R. Madore, Mlle E. Malouin, Mme L. Bros seau, Mlle A. Leblond, Mlle Ellen Free, famille A. Gervais, Mlle R. Rioux Durette, Mlle Irène Berlinguette.

Offrandes de fleurs: M. et Mme J. A. Lecours et famille, direction de la maison Ls Bourgeois Ltée, Mme Alp. Lapointe et famille, M. Louis R. Blanchard et famille, les gardes malades étudiantes de l'Hôpital S.-Luc, le directeur, les professeurs et le personnel de l'Ecole des Beaux-Arts, Montréal, les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, M. et Mme Raoul Picard et famille, M. et Mme Louis Payan M. et Mme J.A. Myers, M. et Mme Léon Deslauriers, M. et Mme Denis Papineau, Mmes J. A. Myers, C. Laperle, H.L. Godbout, Mlles D. Fee, F. Chalifoux, M.-P. Collette, Y. Provost, C. Ostiguy, F. Proulx, M. Marin, S. Lussier, C. Benoît, R. Lussier.

Bouquets spirituels: les religieuses du couvent de la Miséricorde de Cartierville, les élèves du 5e cours école Ste-Anne, Fall River, Mlle Georgette Morency

Offrandes de messes: Mme Ls Bourgeois et ses enfants, M. l'abbé J. Laferrière, Mme E. Lecours et sa famille, M. et Mme Paul Bourgeois, M. et Mme J. Roy, famille Laurent Bourgeois, M. Joseph Bourgeois, Mlle R. Bourgeois, couvent Ste-Catherine de Marie Fall River, M. R.J. McDonald M. et Mme Ls Laferrière, R. Père E. Roy, Mme et Mlles Brault, MM. et Mmes O. Turgeon, P. Brault, Mme et Mlles Adam, M. et Mme A. Bousquet, Mlle C. Lapointe, M. F. A. Cabana, M. Lucien Delorme Mlle L. Lefebvre, les élèves du 6e cours Académie Lorette, M. et Mme H. Sicotte, Mme H. Pagnuelo, Station de service Desmarais et ses employés, les élèves du 5e cours école Ste-Anne Fall River, M. A.G. Casavant, Mmes St-Jacques, L.P. Morin, L.A. Rousseau, M. et Mme A. Vincent, Mlles E. Morin et J. Chartier, Mme E. Bouchard, M. et Mme J.T. Orsali et famille, les gardes malades diplômées de l'Hôpital St-Luc, M. René Desjardins, M. et Mme C.H.A. Campbell, M. et Mme A. Ostiguy, Mlles A. et A. Larivière, Mlles J. et R. Phaneuf, la chorale Ste-Cécile, un groupe d'amies: F. L'Abbé, L. et L. Hévey, E. Brodeur, L. Ostiguy, C. Bouchard, M. et J. David, M. B. Larivée, F. Desjardins, L. et C. Cabana, T. et D. Jetté, J. Picard, H. Godbout, Mme Jules Richer, Mlle M.P. Collette, M. et Mme E. J. Chartier, MM. et Mmes Arthur Ledoux, J.M. Brunet, Bernard Benoît, Mlle A. Bourque.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicanis: Mlle E. Dessaulles, Mme Chalifoux, le Dr Turcot et Mlles Turcot, Dr J.A.E. Daigle et Mme Daigle, M. et Mme J.A.L. Leclair, M. et Mme E. Leblanc, Mlles A. et L. Benoît, Mme et Mlles Lussier, M. et Mme C. Morin, MM. et Mmes F. Jetté, R. Tétrault, J. Larose, M. J. Jetté.

Témoignages de sympathie: RR. PP. J.D. Brosseau, O.P., P.M. Béliveau, J. Brosseau, R. Hamel, N. Ferron, G. Roy, Tague, O.P., MM. les abbés J. Laferrière, J.M. Phaneuf, H. Lafontaine, Eug. Tétrault, R. P. J.B. Lalime, R. Mère Madeleine, Prieure dominicaine, Fall-River, RR. SS. de la Présentation, Saint-Joseph, de Charité de la Métairie, de Charité de l'Hôtel-Dieu, Hôpital du Sacré-Coeur de Sherbrooke, fam. J. Roy, M. et Mme E. Lamoureux, la chorale de la cathédrale, Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Girouard, Association des professeurs diplômés de l'Ecole des Beaux-Arts, La Sauvegarde; Mmes J.N. Dubrûle, Ls Girard, G.E. Vaillancourt, Gaspard Turcot, H. Lefebvre, Jules Laframboise et Mlle Laframboise, T.P. Sénécal, Mme Caouette, Mme Séguin J.B. Picard, E. Ponton, C.L. Ledoux, E.H. Richer, L.J. Beaudet, H.A. L'Abbé, L.E. Charron, Z. Poulin, J.E. Provost, C. Mercure, A. Brodeur, J. Phaneuf, P. Charron, A. Olivier, J.H. Morin, Ls Lussier Mmes Gibault, J.R. Fontaine, E. Bourbeau, A. Panneton, J. Allaire, G. Morin, Paul Brault Mme Albert; MM. et Mmes A. Roy, H. Raymond, M. St-Jacques, G.L. Proulx, J.H.E. Brodeur, H.L. Godbout, C.A. Morin, O. Dauphinais, Dr et Mme J.E.A. Collette, J.A. Viger, H. Breton, MM. et Mmes E. Solis, S. Stoot, H.A.L. L'Abbé, J. Bergeron, H. Saint-Germain, D.N. Dupont, Geo. Morin, M. A. David, G. Bertrand, L.H. Lafontaine, J.E. Lalonde, D. Brouillé, J.C. St-Germain, D. J. Borduas, T.A. St-Germain, E. Benoît, A. Brousseau, A. Dupont, L. Lapierre, J. Lachapelle, A. Carrière, A. Séguin, F. Dufour, J. Duchesne, Ls Ringuet, M. St-Pierre, J.L. Cormier, J. Sicotte, A. Brodeur H. Provost, G. Brousseau, J.P. Lord, H. Létourneau, E. Boulay, A. Chenette, A. Bienvenue A.J. Gaudreau, J.A. Dumaine, O. Bertrand, H. Cadorette, M. Bienvenue, Jacques Roy, Ch. Benoît, A. Perreault, H. Cadotte, E. Tétrault, M. Marin, M. Lépin, L.C. Choinière, A. Ringuet, P. Lanctôt, J.E. Gabourry, L.J. Bertrand, Dr et Mme H. Gagnon; familles R. Gladu, J.A. Bélanger, L.G. Bédard, J. Chabot, J.A. Boivin, L.A. St-Roch, W. D'Anjou, H. Barré, J.L. Guillet, A.J. Archambault G. Hébert; Mlles Bourbeau, Y. Poulin, L. Morin, Dumont, A. Rochette, D. Bertrand, M. Duffy, I. Sénécal, J. Guertin, M.-P. Borduas, J. Panneton, B. Morin, M. Chaussé, D. Dupont, C. et H. Lebrun, H. Lanctôt, L. Caouette, H. Fontaine, J. Panneton, A. Albert, G. Girard M.A. Dufresne, C. Séguin, J. Daigle, L. Normand, T. Picard A. Phaneuf, N. Hamel, M.-P. et Y. Viger, A. Perrault, H. et C. Lemoine, B. Rainault, Y. Gauvin, I. Bienvenue, A. Sicotte, F. et M. Lemieux, B. Pelletier, S. Brillon, B. Bouchard, J. Tétrault, R.A. Casavant, P. Désautels, R. Mallette, J. Lussier, Mlle E. Sénécal, Th Beauchamp, J. Brault, O. Roy, Mlle Dupré, Mlle Hamel, Mlle Birtz C. Bouchard, Mlles Fontaine, C. Chabot, A. Bourque, B. Bélanger; MM. H. Plante, R. Brunelle, P.E. Lapointe, U. Boucher, A. Latremouille, J. Jubinville, M. Jubinville, A. Lamothe, M. Leclerc, G. Orsali, G.A. Gadbois, J. St-Germain G. et G. Borduas, H. Brousseau, R. et W. Duperron, colonel J.C. Rouleau, C.A. Cadieux, R. Hamel, C. Turner, V. Kakos, J. Gladu, B. Fontaine, J. Hébert, L. Desrosiers, C. J. Raymond, S. Pelletier, J.E. F. Cartier, M. Gibault, J.C. Manseau, la maison Lewis de Montréal.

———:-o-:———

La conversion du Japon

Lorsque saint François Xavier commença, le 15 août 1549 l'évangélisation de ce vaste empire, il y baptisa des chrétiens de grand courage dont plusieurs affrontèrent le martyre. Aujourd'hui, le Japon proprement dit avec Formose, la Corée, Sakhalin, Kwantung, compte 92,000,000 d'habitants, dont 370,000 protestants et 207,000 catholiques. Prions la Vierge Marie, Etoile du matin, pour que bientôt se lève sur ce puissant empire le Soleil de Vérité.

SAINT-CESAIRE

Vendredi dernier en l'église paroissiale, revêtue de sa parure de deuil, avaient lieu les funérailles de M. Jean Ducharme, époux d'Eloise Berthiaume, à l'âge de 69 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lincourt curé. M. l'abbé Amédée Guillet de Saint-Damase officiait accompagné du R. Père Leblanc, C.S.C. et du R. P. Tessier, chapelain de l'Ecole Baril, Montréal, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au sanctuaire, R. P. Alfred Charron, C.S.C. provincial R. P. Arthur Cousineau, C.S.C. du collège Saint-Laurent, R. P. Barbeau, C.S.C., R. Père Beaudry et Félix Massé O.M.I. de Chambly Bassin; l'abbé P.-Emile Lavoie, vicaire de Saint-Jean-Baptiste. Les enfants de l'externat sous la direction du R.F. Elphège, précédaient le convoi funèbre, les juvénistes Ste-Croix.

Conduisaient le deuil: son frère E. Ducharme, son beau-frère Adélard Millier. Les porteurs étaient MM. Delphis Messier, S. Allard, Welly Delâge, Jos. Gendron, Adolphe Brodeur, Exaudias Frégeau; ses enfants, Frère Gaétan, C.S.C. Sr Marie Jean de la Résurrection et Sr Marie Claire des Séraphins religieuse de la Présentation de Marie, Florimond et Suzanne, M. et Mme Hermann et Lucien Ducharme, Honorat Marois, Arthur Ducharme; ses petits-enfants: Yvon, Reine-Claire et Gaétan Ducharme, Suzanne, Roger et Raymond Marois; ses parents et amis, R. Sr S.-Charles, directrice de St-Jean-Baptiste et Sr Thérèse de Notre-Dame, religieuse de la Présentation de Marie; Frère Louis-Paul et Frère Victorin, neveux du défunt, Frère Emery, C.S.C. Fr Raoul, Frère Vital, Frère Laurentin, C.S.C. et son personnel; Frère Jean supérieur du collège et les élèves, R. Sr Saint-Ubald directrice et les élèves, M. et Mme E. Joseph, Omer, Damase, Henri Ducharme, Arm. Mathieu, Elzéar Lauzon, Ulderic Hébert, Victor Mongeau, Henri Gendreau, Omer Biron, Joseph et Stanislas Robert, Victor Borduas, MM. Rémi et Léo Provençal, Laurent Hébert, Arthur Lussier, Donat et Antonio Ducharme, Fortunat Robert, Thomas Ramsbottom, Mmes Charles Ducharme, Eliza Lussier, Amédée Berthiaume, J. Chicoine, J. Chauvin, A. Pearson, A. Bolduc, Mlles L. Provençal, Anna Germaine et Jeanne Ducharme, Yolande Robert, Rachel Hébert, Mlles Paré, Marie-Jeanne Gauvin, Eva et Wilda Berthiaume, MM. et Mmes Armand Beaudry, Rosalphé Bolduc, Alb. et Hector Beauregard, Nap. et Emile Paré, Charles S.-Pierre, O. Chagnon, Hormisdas et D. Fontaine, D.J. Richard, M. Gagné, Arthur Tétreault, Philias Godin, Nap. Giard, Ant. Dupont, Philippe Blais, maire de S.-Césaire, Dr C.A. Bernard, notaire Noiseux, Nap. Ouimet, Anthime Gaulin Lionel Tessier, Clément Blanchette, Albani Messier, Alcide et Wenceslas Gauvin, Amédée et Liguori Berthiaume, Henri Jubinville, Louis Ménard, A. Buissière, Emile Larose, A. Ducharme, Henri Lamoureux, W. Tétreault, Arthur Bergeron, Arthur Dion, Maurice Messier, H.C. Tétreault, E. Loiselle, A. Brisson, E. Bachand, Omer Casgrain, Henri et Sarto Gaulin, Mlles Fleurette, Violette, et Claire Tessier, Isabelle et Hélène Arès, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

———:-o-:———

DE BONNES RECETTES

Tarte au sirop d'érable

2 tasses de sirop d'érable, 2 jaunes d'oeufs, 1 tasse de lait, 2 cuillerées à soupe de fécule de maïs, une pincée de sel.

Faites bouillir le lait et le sirop ensemble, ajoutez la fécule qui a été mélangée dans un peu de lait froid, faites cuire au bain-marie en remuant constamment pendant cinq minutes. Incorporez les oeufs battus et remettez dans le bain-marie. Faites cuire cinq minutes. Versez dans une croûte à tarte. Recouvrez d'une meringue faite de deux blancs d'oeufs.

Pommes de terre à la suisse

Faites cuire cinq pommes de terre et coupez une tranche de chacune, en longueur. Enlevez la plus grande partie de l'intérieur et faites passer par un presse-purée. Assaisonnez de beurre, de sel et de poivre et ajoutez une petite quantité de lait. Insérez un oeuf dans chaque enveloppe de pomme de terre vidée, et placez la purée tout autour en la faisant passer par un sac et un tube à pâtisserie. Remettez au four et faites cuire jusqu'à ce que les oeufs soient cuits. Arrangez sur un plat de service et ornez de cresson de fontaine.

Pommes de terre frites saratoga

Lavez et pelez les pommes de terre. Coupez les en tranches minces en vous servant d'un couteau à légumes et mettez ces de. Laissez reposer deux heures en changeant l'eau deux fois. Egouttez, plongez les tranches dans une chaudière d'eau bouillante et faites bouillir pendant une minute. Egouttez encore et recouvrez d'eau froide. Enlevez les tranches de l'eau et faites-les sécher entre des serviettes. Faites frire dans de la graisse épaisse jusqu'à ce que les tranches soient d'un brun clair, ayant soin de remuer les tranches avec une écumoire pendant qu'elles cuisent. Egouttez sur du papier brun et aspergez de sel.

Sauce au sirop d'érable

1 tasse de sirop d'érable, 1 cuillerée à thé de farine, 1 cuillerée à thé de beurre.

Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, faites cuire jusqu'à ce que l'écume se forme, ajoutez lentement le sirop et faites bouillir pendant une minute. Servez chaud ou froid.

Employez un quart de tasse de sirop d'érable pour remplacer le sucre granulé dans la tarte aux pommes, ceci développe un goût entièrement nouveau.

Pommes de terre réchauffées

Prenez des pommes de terre froides en purée, mettez-les sous forme de petits gâteaux et roulez-les dans de la farine. Beurrez une poêle chaude à omelette mettez-y les gâteaux, brunissez d'un côté, retournez et brunissez l'autre côté, ajoutant du beurre au besoin pour empêcher qu'ils ne brulent; ou mettez les pommes de terre dans une petite casserole beurrée pour les conserver jusqu'à ce que vous soyez prêt à vous en servir. Otez de la poêle, coupez en morceaux, roulez dans la farine, et faites cuire tout comme les gâteaux de pommes de terre.

Jambon cuit dans le lait

Prenez une tranche de jambon de 1" d'épaisseur. Recouvrez d'une couche de ¼" d'épaisseur de sucre brun. Mesurez 1 tasse de lait et ajoutez-y une cuillerée à soupe de sauce Worcestershire. Versez autour du jambon dans un plat peu profond qui va au four. Ajoutez suffisamment de lait et de sauce Worcestershire pour recouvrir presque tout le jambon. Faites cuire à 400oF., jusqu'à ce que le jambon soit tendre et que le lait soit évaporé.

—Prenez une tranche de jambon de ½" d'épaisseur. Frottez sur les deux côtés du jambon une cuillerée à thé de moutarde. Mettez dans un petit plat qui va au four ou une casserole. Versez une tasse de lait sur le jambon et faites cuire dans un four à feu modéré 350oF., pendant une heure.

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE A
SHERBROOKE $1.35
Départ 18-19 MAI
Les trains ordinaires SAMEDI
Les trains du matin DIMANCHE (Là où ils circulent)
Retour jusqu'à LUNDI, 20 MAI, par les trains ordinaires.
Pour plus amples renseignements, consultez l'agent du
CANADIEN NATIONAL

A VOTRE CHOIX

57F
THÉ 'SALADA'

PRESENTATION du REFRIGERATEUR HOSTESS
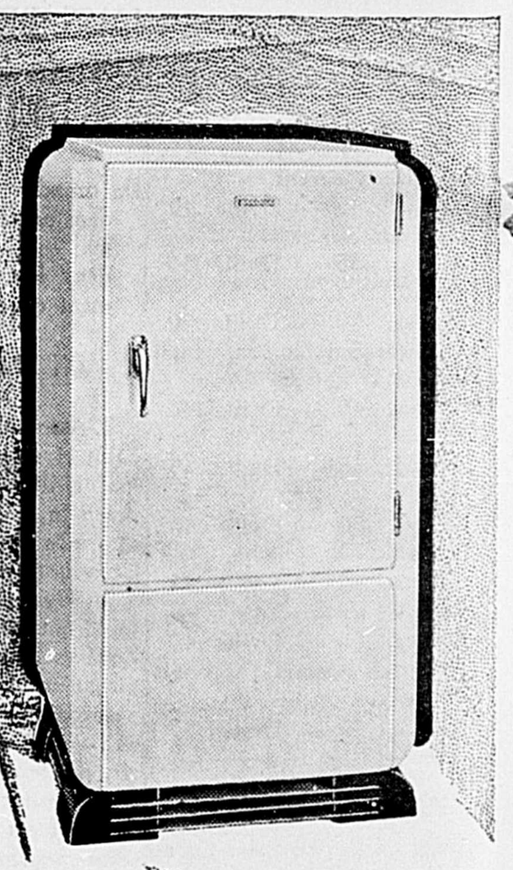
• DEGIVRAGE AUTOMATIQUE
• HUMIDITE CONTROLEE
• SCELLE HERMETIQUEMENT
• PORTE "SERVADOR"
• DEGAGEMENT AUTOMATIQUE DES TIROIRS A GLACE
• GENEREUSE GARANTIE

Jamais encore un réfrigérateur de lignes aussi hamonieuses n'a été mis sur le marché. Mais le HOSTESS n'est pas seulement de style moderne—il offre aussi des caractéristiques modernes. Son fonctionnement est tellement silencieux que vous l'entendez à peine—et si efficace, qu'il vous assurera des années de service impeccable sans occasionner le moindre souci, sans exiger la moindre attention. Il est aussi le seul réfrigérateur à se dégivrer lui-même. Imaginez un réfrigérateur dont vous n'avez jamais besoin de vous occuper—qui est huilé en permanence et dont le dégivrage est automatique! Les aliments se gardent en outre plus frais dans un HOSTESS à cause de l'humidité contrôlée. Il existe pour cela une raison scientifique que nous nous ferons un plaisir de vous expliquer, en même temps que les autres caractéristiques. Quatre modèles à votre choix. Dépliant descriptif envoyé sur demande. Prix et conditions à votre portée.

La nouvelle porte "Servador" du HOSTESS 1935, avec ses tablettes commodes.
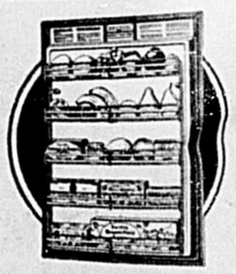

HOSTESS SERVADOR

PAUL-EMILE GAUCHER
219, RUE CASCADES — TÉL. 36 — SAINT-HYACINTHE

La Bière Renommée pour sa Qualité!
Par sa riche saveur, son goût pleinement agréable la FRONTENAC, chef-d'œuvre des maîtres-brasseurs a gagné la faveur populaire — la bière WHITE CAP est la *reine des bières*.
FRONTENAC BIERE White Cap ALE
BIÈRE Frontenac White Cap

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 10 MAI 1935

Les ouvriers roulés

PAR LE CONTRAT COLLECTIF QUI A FORCE DE LOI A SAINT-HYACINTHE, DANS LES METIERS DU BATIMENT, A PARTIR DU 4 MAI.— UNE LEGISLATION INJUSTE QUI SERA FORCEMENT LETTRE MORTE. MORTE.

Les ouvriers du bâtiment ont enfin à Saint-Hyacinthe leur contrat collectif. Après maints retards, prévus et imprévus, le projet de contrat collectif du Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction, (siège-social au no 173, rue Girouard), a paru dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 4 mai 1935. Le contrat collectif a force de loi du jour de cette publication. Pour qui comprend, cela veut dire que la nouvelle législation ne saurait s'appliquer dans le cas des contrats de construction déjà signés, pas plus que dans le cas des travaux commencés. L'arrêté ministériel rend obligatoire la dernière convention collective, mais, à l'époque où on le publie, il est forcément, et dans la plupart des cas, inopérant. Le grand nombre des contrats de construction à Saint-Hyacinthe, pour cette année, sont donnés ou en cours d'exécution. En d'autres termes, la grande majorité des ouvriers de notre ville vont se trouver incapables, l'année durant, de bénéficier des avantages d'une convention collective de travail. En d'autres termes encore, les ouvriers ont été roulés, et bien roulés.

* * *

Les ouvriers ont été roulés. Au cours de l'hiver dernier, un homme qui n'est pas sans importance à Saint-Hyacinthe, aurait dit en toutes lettres: "Si on peut retarder l'adoption du contrat collectif jusqu'au printemps prochain, on se moquera bien après du contrat collectif." Cet homme, à ce qu'on dit, était alors roi et maître sur plusieurs chantiers. Les adversaires du contrat collectif se sont acharnés depuis à retarder son approbation par le ministère du Travail, et par ricochet sa mise en vigueur. Comment s'y est-on pris? En substituant le projet de contrat du Syndicat Professionnel au projet préparé et soumis au ministère par les Syndicats Catholiques. Or, c'est le secret de Polichinelle que le barême des salaires du premier était plus bas que celui du second. Le salaire est destiné aux ouvriers, non aux employeurs. On a fait de telle sorte que les salaires les plus bas possible soient inscrits dans le contrat collectif approuvé par le ministère du Travail. Et voilà. Ce n'était guère malin. Les ouvriers peuvent se dire que leurs intérêts ont été ménagés.

* * *

Le nouveau contrat spécifie que la carte de compétence ne sera pas exigée pour les bons ouvriers, ceux que l'on classe dans la catégorie I. L'article III du contrat exigeait la carte de compétence et se lisait comme suit:

"L'association professionnelle de métier, conformément à l'article 10 de la Loi 24 Geo. V, chap. 56, ou le bureau des examinateurs nommé par le comité conjoint, conformément à l'article 8 de la même loi, remettront sur demande, aux ouvriers présentement visés, une carte de qualification ou de compétence, indiquant s'ils sont compagnons de leur métier ou apprentis."

Cet article est remplacé par un autre, qui ne fera sans doute pas plaisir aux ouvriers qui connaissent leur métier. Il se lit:

"Le comité conjoint ne nommera pas de bureau d'examinateurs, tous les ouvriers utilisant les outils d'un métier étant considérés comme ouvriers compagnons du dit métier, et ayant droit aux salaires minima fixés à l'article I ou à l'article VII, selon le cas."

Aussi bien dire que les meilleurs ouvriers, ceux qui ont l'expérience de toute une vie, qui sont reconnus comme des maîtres dans leur état, ne sont pas plus considérés, au regard de la loi, que les apprentis ou les incompétents, les "cabochons", comme disent nos gens, les invalides et les infirmes. Au point de vue de la réclamation du salaire, les uns et les autres sont sur le même pied. C'est le nivellement réclamé par le communisme, ni plus ni moins. Et cela se passe dans la province de Québec, sous l'oeil paterne du ministère du Travail, avec l'approbation tacite du bon gouvernement de ce bon M. Taschereau, où rêve d'entrer ce grand ami des ouvriers qu'est M. Bouchard, de Saint-Hyacinthe.

* * *

Rien ne nous paraît plus sot que le contrat collectif donné aux ouvriers de Saint-Hyacinthe, tel que présenté dans la "Gazette Officielle" du 4 mai. Il est d'abord comme inexistant, et sera presque toujours lettre morte, parce que venu trop tard, ayant été retardé à dessein. Il est injuste pour les ouvriers, en mettant sur un pied d'égalité les bons et les mauvais. Il est injuste pour les employeurs, en stipulant que les outils d'un métier font l'ouvrier, donc en obligeant les patrons à payer le salaire minimum à n'importe quel incapable, reconnu comme tel, mais qui se présente avec une égoine, une truelle ou un tournevis sous le bras. Il est injuste pour les Syndicats Catholiques, qui ont travaillé pendant des mois au relèvement des ouvriers de chez nous, et qu'il ignore totalement. Il est aussi en contradiction directe avec l'esprit général de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail.

Ceux qui nous ont valu le contrat collectif du Syndicat Professionnel doivent être contents. Ils ont emberlificoté et roulé tout le monde, du plus pauvre ouvrier de Saint-Hyacinthe à M. Tremblay, sous-ministre du Travail à Québec, et à M. Arcand, ministre.

Harry BERNARD

A SOREL

M. Paul Martin, comptable à la succursale locale de la Banque de Montréal, a été assigné à la succursale de Sorel, où il remplace M. Antonio Leblanc. Ce dernier a été envoyé aux Trois-Rivières.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

RESPECT DU DIMANCHE

Le respect du dimanche est un sujet toujours d'actualité. Personne n'ignore ce qu'on entend, généralement parlant, par respect du dimanche et repos dominical. Il s'en faut, cependant, que tous les bons chrétiens de notre province se donnent la main pour faire du dimanche le jour voulu du Seigneur. Dans certaines villes, le travail des usines se continue le dimanche comme sur semaine. Partout, des restaurants, des épiceries, des boulangeries, des garages et autres établissements, vendent sans nécessité le dimanche. Partout, les théâtres et salles de cinéma ouvrent leurs portes le dimanche. Partout, le long des grandes routes, s'étale le scandale dominical des petits commerces. Dans un grand nombre d'hôtels, il se vend couramment de la bière et autres spiritueux le dimanche, au mépris même des lois civiles. Et le tableau se pourrait continuer à l'infini. Le mépris du repos dominical est courant chez nous, au rebours du bon sens, alors qu'il devrait être l'exception. Il y a pourtant des lois. Mais on se moque des lois. Et les gouvernements ne prennent pas des mesures bien rigoureuses pour les appliquer. Nous sommes évidemment sur une mauvaise pente. Qu'on n'oublie point les paroles de l'épiscopat de notre province, dans sa lettre collective de 1923: "Dieu bénit les nations qui l'honorent par la suspension de leurs travaux et une manifestation de leur foi. Il se détourne, au contraire, des sociétés qui mépriesnt sa loi et son culte, et le jour vient où sa main vengeresse et toute-puissante s'appesantit sur elles."

GOUJATERIE

Une autre goujaterie de l'aimable confrère qu'est le *Clairon*. Les lecteurs de ce brûle-parfum à la gloire de M. T.-D. Bouchard, ont pu lire dans le numéro du 3 mai:

L'abolition des rentes seigneuriales fut l'oeuvre du maire Bouchard. C'est lui qui prit l'initiative du mouvement il y a déjà plusieurs années. On ne verra cependant pas M. Harry Bernard lui en attribuer le mérite.

Or le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, que dirige le signataire de ces lignes, publiait en première page, dans son numéro du 26 avril, une longue nouvelle sur le rachat des rentes seigneuriales. On lisait dans le sous-titre: *Le rachat des rentes seigneuriales a toujours été préconisé par le député de Saint-Hyacinthe et M. Laurent Barré, député de Rouville.* Le directeur du journal présentait ensuite la nouvelle comme suit: *La question du rachat des rentes seigneuriales intéresse au plus haut point les citoyens de Saint-Hyacinthe et de la région, où subsistent de nombreux vestiges de l'ancien régime seigneurial. On sait que le député de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard, préconise depuis longtemps le rachat des rentes, et M. Laurent Barré, député de Rouville, a travaillé, au cours de la dernière session, pour obtenir qu'on en finisse avec ces vestiges d'un autre âge.*

Voilà qui fait fi de la dernière malpropreté du *Clairon*.

CES ODIEUSES PAROLES

Le jubilé du roi et de la reine d'Angleterre a fait rappeler que c'est depuis le couronnement de George V que ne se prononcent plus, dans la déclaration royale de fidélité au protestantisme, des paroles autrefois exigées des souverains, et qui étaient odieuses pour l'Eglise catholique et ses fidèles. Ces paroles sont les suivantes: *L'invocation et l'adoration,* (sic), *de la Vierge Marie, ainsi que le sacrifice de la messe tels que les pratiquent les églises de Rome, sont de la superstition et de l'idolâtrie.* Chaque souverain de la Grande-Bretagne avait dû les prononcer à son couronnement, depuis Guillaume d'Orange, couronné en 1689. Le père du roi actuel, Edouard VII, avait fait l'impossible en 1902 pour ne pas avoir à les répéter. Le Parlement n'y voulut pas consentir. Mais Edouard VII dit à tout venant que des paroles aussi peu dignes d'un roi lui répugnaient, et, le jour de son couronnement, il prit pour les prononcer une voix si sourde qu'on ne les entendit point. Enfin, dans l'intervalle qui s'écoula entre l'accession au trône de George V et son couronnement, le Parlement retrancha de la déclaration royale les paroles mal venues. Les catholiques, qui comptent pour des millions dans l'Empire britannique, s'en réjouissent depuis. Les sujets catholiques du roi d'Angleterre ont droit, comme tous les autres, au respect. George V le comprit après et avec son père, et il est bon, au lendemain de son 25e anniversaire de couronnement, de l'en remercier.

LE PAPE ET L'ALLEMAGNE

Adressant la parole, lundi, à des pèlerins allemands, le Pape Pie XI a eu des mots sévères pour l'Allemagne naziste, dont il a condamné certaines méthodes. *On essaie souvent en Allemagne,* a dit le Saint-Père, *d'abolir le christianisme pour revenir au paganisme barbare. On fait tout pour embarrasser la vie catholique. Nous espérons que, lorsque vous retournerez en Allemagne, vous serez mieux traités que ne l'ont été vos prédécesseurs ici.* Le Pape faisait allusion, notait dans les quotidiens une dépêche de la *United Press,* aux jeunes Allemands qui, après une visite au Vatican, se voyaient ridiculisés en rentrant dans leur pays, et se faisaient enlever les souvenirs qu'ils rapportaient de leur pèlerinage à Rome et en Italie.

PRESSE CATHOLIQUE

Quelques jours avant la déclaration de Pie XI, la police allemande avait confisqué plusieurs journaux catholiques de la Prusse, parmi lesquels l'organe officiel du diocèse de Berlin. La confiscation fut ordonnée parce que les journaux devaient publier une lettre pastorale des évêques catholiques de la Prusse, lettre qui, au dire des autorités, contenait un passage critiquant le plan nazi du retour à la terre. Or la lettre que redoutaient les gouvernants exhortait entre autres choses les parents allemands à réclamer pour leurs enfants des écoles catholiques. Elle ajoutait que le conflit religieux qui divise actuellement l'Allemagne a pour auteurs *ceux qui prêchent un nouvel évangile.* Cette dernière partie de la lettre fut interprêtée, d'après les dépêches, comme une attaque contre le néo-paganisme naziste, qui veut en Allemagne la destruction du christianisme et son remplacement par la vieille religion nordique. En Allemagne comme ailleurs, le moindre prétexte est bon pour causer à la presse catholique tous les ennuis possibles et impossibles. Mais tout cela indique que cette presse a de l'influence, qu'on doit la soutenir, que les gouvernements comptent avec elle, et bien plus qu'ils ne l'admettront jamais. La preuve, néanmoins, c'est qu'ils la combattent de toutes leurs forces, et cherchent partout à la museler.

POUR L'ORDRE

Personne ne doute que le Souverain Pontife soit un homme occupé. Il ne perd aucune occasion, cependant, de recevoir personnellement ceux qui se présentent au Vatican, et de leur dire des paroles conformes à leur état et tendant à rétablir dans le monde la sainte vertu de l'ordre. Recevant l'autre jour les délégués à la convention internationale des producteurs de coton, il déclara au cours d'une allocution qu'il est plus que temps qu'une *plus grande spiritualité pénètre la structure économique du monde.* Ces paroles sont à rapprocher de celles que prononçait récemment à Québec le cardinal Villeneuve, dans une causerie devant les membres de la Chambre de Commerce de la capitale. Le cardinal-archevêque de Québec rappela alors les notions élémentaires de justice que tout chrétien doit connaître, et dont il doit tenir compte dans ses relations avec son prochain. Il fit brièvement le procès du socialisme, du libéralisme économique, du collectivisme, et dit que les gens d'ordre doivent, avec l'Eglise, favoriser un capitalisme bienfaisant. Son Eminence ajouta que la grande plaie de notre époque est la cupidité humaine, et l'une des grandes causes de la crise actuelle. Nombre d'hommes d'affaires trouveraient leur profit moral à méditer et les paroles de Son Eminence, et la dernière déclaration, importante dans sa brièveté, de Pie XI.

H.B.

———:-o-:———

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Le 17 mai, William Dignan, élevé au Séminaire de cette ville, devenait clerc médecin sous le docteur Magloire Turcot.

Au 21 mai 1866 remonte la société établie entre Victor Côté, marchand, et Louis Côté, cordonnier de Saint-Hyacinthe, pour manufacturer et vendre des chaussures. La mise de Victor fut de $5000 et celle de Louis s'éleva bien à la somme de $1000 consistant en stock et machines. De là date l'établissement de la première manufacture de chaussures à Saint-Hyacinthe. Honneur et reconnaissance à ces industriels qui ont donné le ton à d'autres.

Le 3 juillet, Frs Lessard, cultivateur de Saint-Jude plaça au bureau du notaire J.O. Guertin son François alors âgé de 18 ans et qui avait subi le 15 juin un examen devant la Chambre des notaires de cette ville, dont le président était D.G. Morisson et H.R. Blanchard secrétaire-trésorier.

Le 6 août 1866, Chs Desnoyers, sculpteur et cultivateur de St-Jean-Baptiste, acheta de Victor Côté un lopin de terre ayant 44 pieds de largeur et allant de la rue Girouard à la rivière sis sur la terre appartenant antérieurement à Antoine Charron Cabana et tombée en la possession de la corporation du séminaire, borné des deux côtés par les terres du séminaire. Se trouvant trop resserré sur cet emplacement, le sieur Desnoyers acheta le même jour 10 pieds de large sur même longueur. Il fit également l'acquisition d'une maison à prendre sur la rue Ste Anne et qu'il transporta à cet endroit. C'est la concession du premier emplacement à l'orient de la rue Girouard, au village St-Antoine que d'aucuns appellent aujourd'hui village Casavant. Il y a 60 ans, du chemin de fer au collège, l'on ne voyait que l'église anglicane, le palais vide du sieur Maurice Laframboise et la résidence de M. Frs Cadoret à gauche, puis à droite la seule maison Doherty auprès du ruisseau Petit-clerc plus une vieille masure sur la grève, habitée en 1859 par le vieillard qui aperçut flottant le corps d'Anselme Charron qui avait été assommé par JBte Beauregard, dans la soirée du 2 avril précédent.

Le 15 octobre, Azarie Durocher, menuisier de Saint-Denis, vint à Saint-Hyacinthe avec mtre Onésime Morin, notaire du même lieu, pour lui confier, par acte notarié, son fils Adolphe comme clerc notaire pour l'espace de 4 années.

G.P.A.

La situation de l'Eglise catholique dans notre pays, disent les évêques de la province, est devenue enviable

Un passage important de la lettre pastorale de l'épiscopat de la province de Québec, à l'occasion des fêtes du jubilé d'argent des souverains de la Grande-Bretagne.

A l'occasion du jubilé d'argent de Sa Majesté George V, roi d'Angleterre et empereur des Indes, l'épiscopat de la province de Québec, avec à sa tête S.E. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a publié une lettre pastorale qui a été lue dimanche dernier dans toutes les églises de notre province. L'espace nous manque pour publier cette lettre au complet, mais nous en extrayons un passage qui a trait aux libertés religieuses dont nous jouissons au Canada, sous le règne de George V, et que nos lecteurs voudront relire à loisir:

En ce qui concerne, par exemple, nos libertés religieuses, il s'est trouvé, par le secours de la Providence, que la situation de l'Eglise catholique dans notre pays est devenue enviable par comparaison avec celle de presque tous les pays du monde. Si précaire au début de la domination anglaise, exposé, en raison des menées officieuses qui tramaient son étouffement, à toutes sortes de fluctuations et de retours, le catholicisme fut maintenu et se développa grâce à l'honnête courage et à la magnanime constance des Evêques à la tête de leur clergé et de leurs fidèles, qui triomphèrent de tout. Si comme il faut le regretter à peu près dans tout l'univers l'apanage exclusif de sa divine institution n'est pas proclamé dans les lois, l'Eglise n'en jouit pas moins auprès de nos gouvernements d'une situation de fait singulière et éminente. Par une tacite intelligence mutuelle et de réciproques honneurs l'Eglise et l'Etat entretiennent parmi nous des relations avantageuses. Au Canada et surtout dans notre Province, l'Eglise peut évoluer généralement dans une heureuse liberté dont il appartient à ses fils de tirer toutes les conséquences. L'autorité civile lui marque un particulier respect et ne reste pas indifférente à sa considération. D'un autre côté, l'épiscopat ne laisse pas non plus d'assurer à tous les dépositaires de l'autorité politique une collaboration empressée, chaque fois qu'elle ne risque ni d'entraver le trésor de la doctrine chrétienne ni de compromettre les nécessaires exigences de la discipline catholique.

Au surplus, pourquoi ne l'ajouterions-nous pas, les nouvelles conditions politiques du Canada dans l'Empire ne sauraient arrêter dans leur libre essor les particularités de notre tempérament patriotique. Bien loin de s'opposer au développement de notre culture propre et au maintien de notre langue, ces conditions peuvent plutôt nous ouvrir des voies encore plus larges. A nous de nous y engager et de maîtriser les événements, dans le respect des lois. L'Empire est britannique; les faits l'établissent, il n'est point d'une langue exclusive, il admet diverses civilisations. Jamais le moment peut-être n'aura été plus propice pour notre élément de prendre, par sa valeur et son activité, toute sa place au soleil, dans le régime que nous a choisi d'une certaine façon au moins la Providence. Avec hauteur de vues et magnanimité, exploitant dans toute leur souplesse et au maximum de leur tension les institutions britanniques, que notre personnalité ethnique s'affirme encore plus nettement dans la voie légitime tracée depuis bientôt deux siècles par nos pères.

C'est ainsi que, fidèles plus que jamais aux traditions familiales et socales que nous tenons de la Vieille France, nous cultiverons avec un soin nouveau et pourrons faire fleurir en son plus bel épanouissement, à côté de la noble civilisation anglo-saxonne et dans les cadres constitutionnels, notre impérissable civilisation française.

Le Canada constituera de la sorte, aux regards du monde, l'un des plus beaux joyaux du Domaine royal et impérial de Sa Majesté George V. Et comme nous en rendaient leur témoignage ému nos visiteurs de France, il y a quelques mois, les fils de Québec, loyaux sujets britanniques, n'auront point trahi leur visage catholique et français.

* * *

Nous nous maintenons donc. Nos très chers Frères, dans la tradition chrétienne et pastorale, dans la tradition de l'Eglise canadienne, en vous invitant, à l'occasion des fêtes jubilaires de Leurs loyales Majestés, à faire monter au ciel vos voeux et vos prières, et à rendre les bienfaits accordés à l'Empire et à notre pays sous le règne de notre gracieux Souverain. Au surplus, les qualités éminentes et la distinction personnelle de Leurs Majestés royales dont le règne s'étend avec douceur sur tant de peuples et jusqu'aux lointaines extrémités de l'Empire nous rendent encore plus agréable et plus facile un si manifeste devoir.

Mais, animés d'un autre sentiment que pourrait inspirer une politique toute rationnelle, Nous voulons voir et vous montrer en la personne auguste de nos Souverains les instruments providentiels de Dieu sur notre pays, et les participants de Son autorité sur les nations. C'est la foi plus encore qu'une humaine philosophie qui Nous éclaire et dont Nous avons voulu aussi éclairer vos devoirs de sujets catholiques du Roi de la Grande-Bretagne et du Canada.

LA VOIX DE L'A. C. J. C

LES INFINIMENTS PETITS

L'eau de l'aqueduc, ce qu'elle renferme.— L'eau des bassins du Séminaire.— Le Spirostonum, sa forme, sa composition.

par LEO GEOFFRION

Notre croisière débutera par un court arrêt sur les bords du Yamaska où nous aurons à examiner l'eau distribuée dans chaque foyer de notre jolie cité maskoutaine. Prenons une goutte d'eau au premier robinet, plaçons-la sur le porte-objet que nous recouvrons d'une petite lamelle de celluloïde et regardons. Que voyons-nous dans l'oeil du microscope? Quels sont les êtres infiniment petits qui y prennent leurs ébats? Dans les multiples examens que j'ai faits moi-même de l'eau de l'aqueduc je n'ai pu trouver aucun être vivant si petit soit-il. Nous voyons des débris de corps végétaux des cristaux d'alun et d'autres poussières. Des microbes, point! Cela dit à la louange, de notre service d'aqueduc municipal, qui est un des plus perfectionnés de la province. Nous pouvons donc boire l'eau de l'aqueduc sans aucune crainte de maladie puisque les germes ne franchissent pas le seul de l'usine. Le goût singulier qu'elle paraît avoir quelquefois lui vient des divers ingrédients que l'on dépose de temps en temps, dans

(*suite en 6e page*)

Dans nos campagnes

ACTON-VALE

Lundi de cette semaine, funérailles de Mme Victor Desparts, de la paroisse de Saint-André d'Acton.

—Le 29 avril, funérailles de M. Ovila Bourgeois de la ville d'Acton-Vale. Les porteurs étaient MM. Eugène Joly, Eugène Joly, Emile Gauvin, William Lepage, Joseph Bergeron, Eugène Archambault.

—Les travaux pour la démolition du clocher et de la façade de l'église sont commencés depuis le début de la semaine dernière. Toutes les précautions ont été prises pour prévenir les accidents et personne autre que les ouvriers ne doit mettre les pieds sur le terrain de l'église pendant les heures d'ouvrage. Pour la messe de 6 hres 30, la semaine, l'accès à l'église doit se faire par la sacristie et la porte du couloir.

Les travaux ont commencé par l'enlèvement des bancs du jubé de la façade et de ceux des jubés latéraux et aussi quelques rangées de bancs dans le bas de la façdae. Le tout a été rangé un peu plus avant dans les jubés latéraux près du choeur.

L'orgue a été avancé dans le jubé de la façade, et disposé à servir en cas de besoin.

Un mur temporaire a été construit pour séparer la nef de la façade. Les cloches ont été descendues et les ouvriers ont fait les préparatifs nécessaires pour renverser le clocher par terre.

Jeudi après-midi, vers 5 hres une première tentative n'a pas réussie et a été la cause d'un accident assez pénible. La victime fut M. Henri Bouthot, employé aux travaux de l'église.

M. Bouthot était chargé de manipuler un treuil lié par un cable de fer qui ceinturait le clocher. Quand tout fut prêt pour l'opération, M. Bouthot, avec d'autres ouvriers ont commencé à tourner le treuil, lorsque, sous la pression de la résistance du clocher, un morceau de fer s'est soudainement brisé et a fait relâcher le cable et le clocher s'est trouvé à osciller sur sa base, mais heureusement est revenu à sa position normale.

Le morceau de fer est venu frapper M. Bouthot avec violence, et lui a blessé une jambe assez gravement et lui a égratigné le cou. Un automobile aussitôt a transporté le blessé chez le Dr Philippe Adam qui lui prodigua les soins urgents, mais pas suffisants pour enrayer tout danger. Il a été jugé nécessaire de le transporter à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, à dix heures du même soir. C'est un accident regrettable pour sa famille nom breuse qui va être privée de son chef pendant quelque temps.

Le lendemain, de nouveaux préparatifs pour la descente du clocher ont obtenu un parfait succès. Deux câbles de fer partant l'un d'un treuil et l'autre d'un système de poulies ceinturaient le clocher. Quand tout fut prêt pour l'exécution, vers 11 hres 30, à l'aide de ces machines solidement tenues en place par le tronc de deux arbres à 100 pieds en avant de la façade, les ouvriers ont réussi à renverser le clocher sur un lit de planches disposées juste à l'endroit calculé pour recevoir la masse. Ce fut un fracas formidable. La croix arrivant la première fut brisée, le dôme s'écroula en mille morceaux et la carcasse du clocher se renversa sur le côté sur les planches.

Toute la population s'était rendue pour assister à la chûte du clocher et a été témoin d'un événement peu ordinaire.

Un photographe a jugé bon de garder le souvenir du clocher agonisant en enregistrant sur une plaque sa position à angle droit avec la façade, et sur une autre plaque son état lamentable sur le parquet.

Ces travaux ont changé l'ordre des offices pour le dimanche où il n'y a maintenant que des basses messes, à toutes les demi-heures de 6 hers 30 à 9 hres 30; à la messe de 9 hres 30, il y a en plus l'asperges et la bénédiction du Saint-Sacrement.

—Le dimanche de la Quasimodo, à l'occasion de la clôture du jubilé de l'Année Sainte, de belles cérémonies eurent lieu dans notre église et M. le curé a bien intéressé les fidèles qui s'étaient rendus en grand nombre pour assister à cet office qui eut lieu à 3 hres p.m., c'était aussi presque un office d'adieu, car les travaux qui devaient commencer le lendemain devront priver la population des exercices du mois de Marie, et de plusieurs autres exercices intéressants.

———:-o-:———

Mont S.-Grégoire

Samedi était célébré par M. le curé Lafleur, le mariage de M. A. Lamarche fils de M. A. Lamarche, avec Mlle Eglantine fille de M. Nap. Guillet. Le chant fut rendu par les jeunes filles du village.

—Lundi avaient lieu les funérailles de Mme W. Ostiguy née Victoria Carreau, décédée à l'âge de 77 ans. Elle laisse pour la pleurer son époux et deux fils, Napoléon de Joliette et Placide du toit paternel.

—Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé cette semaine par notre dévoué pasteur.

———:-o-:———

Sauva sa mère

"Je désire vous exprimer mes remerciements pour votre médecine," écrit M. D. Brunelle de St. Didace, P.Q. "Je suis presque certain qu'elle a sauvé ma mère qui était sous les soins médicaux depuis un an. Elle souffrait d'un dérangement d'estomac qui affectait son système tout entier au point qu'elle était tombée dans un grand état d'épuisement. Depuis qu'elle emploie du Novoro du Dr Pierre sa santé s'est tellement améliorée que je ne pourrai jamais assez apprécier ce remède." Ce célèbre remède de plantes est connu pour son excellent effet sur le procédé de digestion; il stimule l'action de l'estomac, augmente l'appétit et active l'assimilation de la nourriture tout en agissant salutairement sur l'élimination. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

———:-o-:———

ST-BARNABE

Ces jours derniers ont eu lieu à Saint-Barnabé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Paul Messier, décédée à l'âge de 44 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, Paul Messier et cinq enfants, Albert, Lucien, Roger, Flore et Mme Louis Marquette de Ste-Rosalie. Elle laisse en plus son père, sa mère et un frère.

Etaient porteurs MM. U. Lamoureux, A. Blouin, J. Blouin, V. Langlois, R. Langelier, A. Lambert. Le deuil fut conduit par M. Wilfrid Cloutier.

Le service fut chanté par M. le curé de la paroisse.

—A été baptisée le 30 avril, Marie-Liliane-Angéline, fille de Ludger Cloutier et d'Alice Blouin. Parrain et marraine, M. et Mme O. Blouin oncle et tante de l'enfant.

STE-HÉLÈNE

En visite dimanche chez Mme Arthur Lussier et chez Mlle Marie Hébert leur soeur Mme Bélanger et sa fille Mlle Georgette de Saint-Théodore.

—Chez M. Léo Girard sa mère Mme Hector Girard de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Arthur Sylvestre sa belle-soeur Mme Plante et sa fille Mlle Campbell de Saint-Liboire ainsi que M. et Mme Dupuis, née Bernadette Beaudry, de Montréal, ceux-ci en voyage de noces.

—Mardi le 7 mai M. Eugène Lemonde conduisait à l'autel Mlle Bernadette Bisaillon et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Morin curé. Les témoins étaient MM. Stanislas Lemonde et Delphis Bisaillon pères des nouveaux mariés. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez les parents.

—Jeudi, le 25 avril est décédé à l'âge de 86 ans et 9 mois M. Joseph Tanguay, époux de feu Arthémise Sansoucy. Il laisse dans le deuil une fille Mme Ludger Petit, née Régina, chez qui il demeurait depuis quelques années; ses gendres, M. Ludger Petit de Ste-Hélène, J.E. Vigeant et A. Despatis de Montréal, une brue, Mme O. Tanguay, en secondes noces Mme J. Belhumeur de Woonsocket, R. I., ses frères MM. Victor et Louis Tanguay de Ste-Rosalie; ses soeurs, Mme Narcisse Lussier, née Marie, de Ste-Rosalie, et Mme Henri Pelletier, Rose-Anna, de Saint-Hyacinthe; ses beaux-frères: MM. Donat Marquette de Saint-Liboire, H. Pelletier de Saint-Hyacinthe et M. Lussier de Ste-Rosalie; sa belle-soeur Mme Charles Tanguay Ste-Rosalie; ses petits enfants, MM. Antonio, Ludovic, Germain, Bernard, Camille et Gérard Petit, Mme Elphège Lapierre, née Marie Alice Petit, Mme Joseph Belval, née Emilienne Petit, Mme Philias Lapierre, née Diana Petit, Mme Léo Girard, née Germaine Petit tous de Ste-Hélène, R.S. Ludger Marie des Soeurs de la Présentation de Marie, MM. Georges et Roland Vigeant de Montréal, RR. Soeurs Georges-Emile et Thérèse Maria des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie de Montréal, Mme Delphis Boissé née Olive Vigeant, North Andover, Mass., Mlles Florence, Alice et Thérèse Vigeant de Montréal, MM. Georges, Léopold, Fernand, Armand et Gérald Despatis de Montréal, Mlle Ernestine et Rita Despatis de Montréal, R. Sr Aline des Srs des SS. Noms de Jésus et Marie de Montréal, MM. Hervé et Edgar Tanguay et Mlle Marie Berthe Tanguay de Woonsocket, R.I., ainsi que 27 arrières petits enfants.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Joseph Daunais de Saint-Ephrem d'Upton. Les porteurs étaient MM. P. Labonté, A. Langelier, O. et J.C. Tanguay, A. Lussier et G. Lapierre de Ste-Rosalie, tous neveux du défunt. Le libéra a été chanté ici par M. l'abbé J. Morin, curé, Mlle Alice Dufault était à l'orgue et la chorale fit le chant. Le service a été chanté à Ste-Rosalie par M. l'abbé V. Roy, curé. Ont assisté aux funérailles M. et Mme Ludger Petit et leurs enfants Germain, Bernard, Camile et Mlle Graziella, M. et Mme Antonio Petit, M. et Mme Elphège Lapierre, M. et Mme Joseph Belval, M. et Mme Philias Lapierre, M. et Mme Léo Girard de Ste-Hélène, M. J.E. Vigeant et sa fille Mlle Florence de Montréal, M. Arthur Despatis et ses enfants, Georges. Léopold, Armand, Ernestine et Rita de Montréal, M. et Mme Henri Pelletier et leurs enfants Lucien, Henriault et son fils Marcel de Saint-Hyacinthe, MM. Victor et Louis Tanguay ses frères, Oliva et D. Tanguay, Mlle Eva Marquette, M. et Mme Georges Lapierre et leurs enfants, Mlle Jeanne Tanguay M. et Mme Ovila Tanguay et leurs enfants, M. et Mme Ant. Lussier, Mme Oswald Tanguay et ses enfants, MM. J. Charles Tanguay et Louis Lussier de Ste-Rosalie, M. Henri Tanguay de Montréal, M. et Mme Joseph Tanguay, M. et Mme S. Tanguay, M. et Mme Paulin tous de Saint-Pie, M. et Mme Napoléon Lussier de Saint-Simon, M. et Mme Albert Bilodeau de Saint-Nazaire, M. et Mme P. Labonté et leur fils de Ste-Rosalie, Mme Casavant de Saint-Germain tous neveux et nièces du défunt, Mmes E. et N. Sansoucy de Saint-Hyacinthe, belles-soeurs du défunt, M. et Mme Rémi Fluette de Ste-Hélène, M. et Mme J.E. Petit et leurs filles Mlles Irène et Emilienne de S.-Hyacinthe, M. H. Côté de S.-Hyacinthe, M. et Mme F.-X. Lapierre, MM. F. Corbeil, M. Arpin, F.X. et S. Girard, H. Lemonde, J. Viau, H. Guilmain Alp. Langelier, Emile Lincourt V. Labonté et E. Pelletier de Ste-Rosalie, Mme A. Valcourt de Saint-Hugues, M. et Mme Georges Belval, M. et Mme A. Lapierre et leur fille Mlle Jeannette, M. et Mme C. Poitras, Mme Henri Lussier et son fils Oscar, Mlles Irène Proulx, Lucille Archambault et Y. Brière M. et Mme N. Brière, MM. A. Bolduc, Arthur Lussier, Paul Lussier, J. Pilon, Lucien Hébert, W. Hénault tous de Ste-Hélène.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Ste-Rosalie.

contre Coupures et Plaies

Appliquez libéralement le Minard. Il chasse le poison et nettoie. Toute blessure est tôt cicatrisée après qu'on l'a appliqué.

20F Il n'y a rien de meilleur!

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

IBERVILLE

M. le curé N. Lévesque était au Séminaire de Saint-Hyacinthe le 8 courant.

—Mgr P.-S. Desranleau, curé de St-Pierre de Sorel, et M. l'abbé P. Langelier, aussi de Sorel, étaient les hôtes de notre pasteur lundi dernier.

—M. l'abbé R. Morin assistait comme diacre aux imposantes funérailles de M. A. Noiseux à Rougemont samedi le 4 mai.

—M. et Mme Eugène Paradis de Montréal ont écoulé quelques jours de vacances chez M. et Mme Eugène Paradis de cette ville.

—Révérende Sr Ste-Olivine des SS. de La-Présentation de Marie à Granby, rendait visite à son frère M. le vicaire R. Morin de cette ville.

———:-o-:———

FARNHAM

M. l'abbé Etienne Blanchard de Montréal, est venu donner dans la salle du Pensionnat des Dames de la Présentation de Marie, une conférence sur la refrancisation de notre langage. Il était l'invité des membres du Cercle d'Etudes et de l'Amicale des Anciennes Elèves. Le conférencier sut comme toujours, charmer et intéresser son auditoire. Il fut présenté par M. le curé P.D. Darche et remercié par Mlle Jeanne Dupont, présidente du Cercle d'Etudes.

—M. Albert Nadeau a quitté Farnham ces jours derniers. Il habitera désormais chez sa fille, Mme J. Brécault, à l'Ange-Gardien de Rouville.

—Mme Emile Brouillette a eu la douleur de perdre sa soeur Mme Lucien Lamoureux, née Elisa Desranleau, décédée subitement à Henryville.

—Parmi nos derniers disparus, mentionnons Mme Siméon Barabé née Virginie Geoffrion, et Mme Noé Lebeau née Virginie Carreau.

—Parmi nos visiteurs nous avons remarqué Mlle Gertrude Granger de Saint-Jean chez Mlle Patricia Daudelin, M. J. Vincent de Sherbrooke, le Dr Raoul Morissette de Windsor Mills chez son père, M. Adjutor Morrissette, M. l'abbé Jean Séguin professeur au collège de S.-Jean.

—Mme F. Lapointe, Mlle Juliette Lapointe et le notaire H. Noiseux sont allés à Bedford et à Stanbridge visiter parents et amis.

BON et BON pour les ENFANTS

L'expérience de tous les jours nous apprend que le MACARONI SORRENTO fait avec le choix des semoules de blé dur canadien est un aliment des plus riches en matières nutritives. Il restaure puissamment et apporte une quantité de forces que les viandes ne sauraient donner puisqu'elles ne fournissent, comme le bifteck, que 950 unités par livre d'énergie tandis qu'il vous en assure de 1,664 au minimum.
Il se prête, de plus, à diverses compositions gastronomiques qui feront les délices de la famille. Prenez l'habitude de servir souvent du MACARONI SORRENTO. C'est la meilleure nourriture pour assurer la croissance et la santé des enfants.

Macaroni Sorrento

ASSURANCE-VIE EST SYNONYME D'ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL
TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

VOUS DIRA

Comment l'assurance-vie peut rendre votre vieillesse indépendante—
Comment l'assurance-vie peut pourvoir aux besoins des vôtres—
Quel genre de police est le plus approprié à vos besoins—
Quel revenu vous pouvez retirer de votre assurance-vie—
Si votre assurance-vie actuelle est suffisante—

J.-A. BÉLANGER
REPRÉSENTANT À ST-HYACINTHE

Parlez-en avec un ami qui possède un OLDSMOBILE...

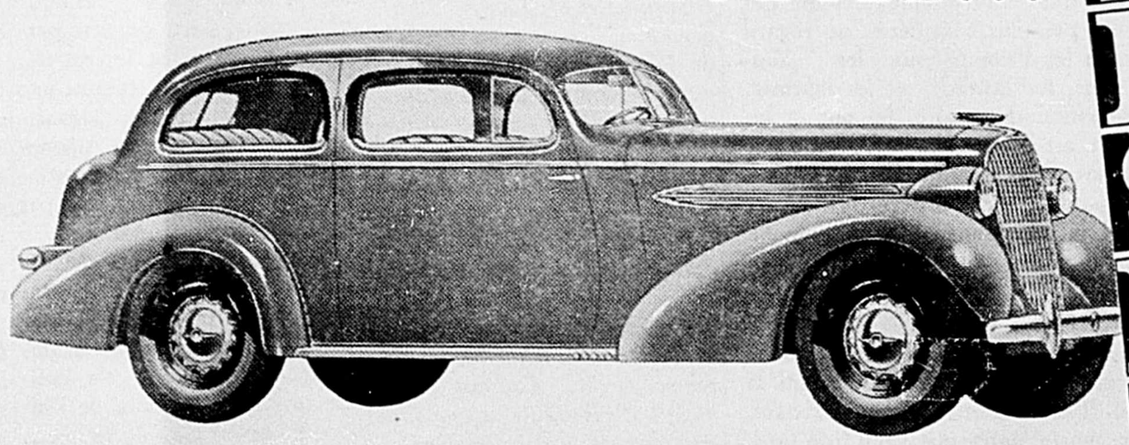

SIX DE 90 CHEVAUX
HUIT EN LIGNE DE 100 CHEVAUX

OLDSMOBILE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

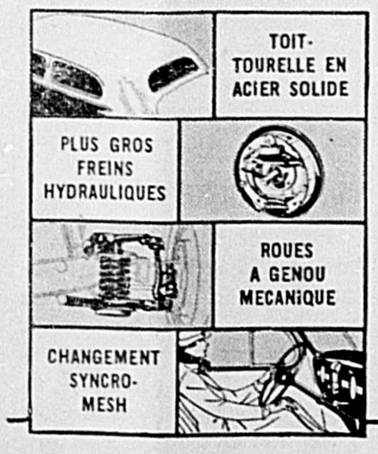

SI VOUS avez de la difficulté à arrêter le choix de votre nouvel auto, pourquoi pas vous laisser aider par vos amis? Parmi vos propres connaissances, il y a des gens qui ont acheté des Oldsmobile 1935. Causez avec ces personnes-là!

Elles vous diront combien l'Oldsmobile est digne de confiance; elles vous parleront également de son économie d'essence, d'huile et d'entretien. Elles vous inviteront à faire l'expérience de son confort et de sa souplesse. Elles vous démontreront les avantages des nombreuses caractéristiques qui ont valu à l'Oldsmobile d'être appelé: "L'Auto Qui A Tout". Bref, elles vous mettront sous les yeux la preuve de tout ce que nous disons nous-mêmes de l'Oldsmobile.

Pourquoi pas venir apprendre comme une remise généreuse et la commodité des termes GMAC vous facilitent la possession d'un Oldsmobile Six ou Huit en Ligne?

PRIX A PARTIR DE $1037

(pour le Coupé 6 cyl. à 2 places)
Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.
Les prix des Modèles 8 cyl. à l'usine commencent à $1375.

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, GÉRANT
55, RUE SAINT-FRANÇOIS SAINT-HYACINTHE

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

A la prochaine réunion de cercle, dimanche le 12 mai, Mlle L. Rousseau nous parlera de la personnalité et du snobisme, des esclaves de la mode, des victimes de la mode dans le domaine de la santé et de la morale, de certaines modes qui créent pour les jeunes filles de grandes responsabilités, dans la famille, au travail, sur la rue et surtout au point de vue de l'éducation des enfants. Le sujet est toujours d'actualité à l'approche des vacances et plein d'intérêt pour celles qui ont à coeur de remplir leur rôle d'apôtre de l'Action Catholique.

Mlle G. Laplante discutera avec l'assemblée les réponses à donner au questionnaire XV: "La personnalité et l'opinion".

On parlera aussi de la prochaine "Journée d'étude" le 19 mai et des **examens.**

A la dernière assemblée, Mlle Jeanne Orsali traita de la responsabilité des célibataires dont voici le texte:

Le célibat permanent est un temporaire ou permanent; temporaire pour celles qui le quitteront pour le mariage, permanent pour celles qui y demeureront.

Le célbiat permanent est un état de vie que l'on choisit ou que l'on subit. Vous connaissez comme moi les nombreuses raisons, raisons des circonstances défavorables, raisons physiques, raisons morales dont il est le résultat, je vous fais grâce de leur énumération. Je voudrais que toutes vous soyez convaincues que cet état a droit à votre estime, et souvent à votre profond respect puisque presque toujours il est motivé par des raisons altruistes, et masque assez souvent une blessure lente à se cicatriser. Les personnes qui ridiculisent les célibataires font preuve d'un manque de psychologie ou pire encore d'un manque de coeur.

Et même quand ces raisons nous paraissent égoistes puisqu'il y a un petit nombre de célibataires qui ont choisi **cet état** à cause d'une certaine froideur de tempérament ou par crainte des grandes responsabilités du mariage, celles-là valent mieux par leur franchise en prononçant le "non" que celles qui dans les mêmes dispositions cachent leur jeu pour ne pas rester pour compte, prononcent le "oui" et qui au lendemain **de leur mariage** rejettent le masque, refusent carrément les responsabilités de l'épouse, de la mère, ou qui subissent en maugréant la venue du premier bébé et déclarent que celui-ci sera le point final de leurs devoirs conjugaux. A celles-là je répète que je préfère indiscutablement celles qui choisissent le célibat.

Ce qui a contribué à faire mépriser et ridiculiser le célibat c'est la vieille fille au coeur racorni, desséché, mécontente de tout, ne sachant pas s'oublier, méprisant les honneurs et le mariage comme le renard les raisins qu'il ne pouvait atteindre.... Critiquant les jeunes filles parce qu'elle n'en a plus le charme et cultivant pour tromper son coeur déçu toutes sortes de manies, de marottes plus stupides les unes que les autres. Celles-là plaingnons-les et de grâce si nous demeurons célibataires ne les imitons pas!

Je crois qu'il y aurait dans cet état moins de désenchantées, moins de désorientées si dès son adolescence la jeune fille prononçait en toute sincérité son "FIAT à la volonté divine." Et au lieu de ne voir briller le mot BONHEUR que dans l'état du mariage le trouverait chaque jour de sa vie de jeune fille et envisagerait comme possible que la Providence désira d'elle le sacrifice de l'amour humain — des bébés à chérir, et fut résolue malgré ce sacrifice dur aux natures affectueuses à faire quand même de sa vie oeuvre utile, et à en tirer du bonheur.

Les responsabilités de la célibataire ne sont pas essentiellement différentes de celles de tout être humain. En vous en traçant la règle fondamentale j'appuierai davantage sur certains défauts à réputation féminins, vous constaterez qu'en somme cette règle est identique à celle de toute vie humaine intelligente et morale, c'est-à-dire que, toute célibataire temporaire ou permanente doit travailler à sa formation morale, intellectuelle et physique.

A la base de cette triple éducation, nous poserons l'*amour*. — Amour de Dieu, du bien, du beau, du grand, des nôtres, amour du prochain.... et surtout parce qu'elle contient tout cela, l'amour de sa vie s'appliquer à en comprendre le sens, la valeur et tendre de tout son être à en faire une oeuvre de perfection.

Nous ne sommes jamais plus ni mieux nous-mêmes que lorsque nous aimons, que nous aimons comme il faut. C'est la raison de vivre et ce qu'il y a de mieux à faire de la vie. De Dieu à l'homme, de la terre au ciel, l'amour seul unit et remplit tout. Il est le commencement le milieu et la fin de toutes choses. Il gonfle, il dilate le coeur; qui aime vit: qui aime, se dévoue; qui aime est content et une goutte d'amour en balance avec tout l'univers l'emporterait comme un brin de paille.

De tout l'on s'aide pour aimer, et si tout manque, on aime cela suffit.

Aimer sa vie c'est aussi aimer son devoir. Quiconque dans sa sphère si petite soit-elle fait son devoir tout entier entraîne quelqu'un à sa suite. Apprécions la part qui nous est faite et faisons rendre à notre vie tout ce qu'elle peut donner. Nous devons être tout ce que nous pouvons être. Ne rêvons rien de plus, mais réalisons tout cela. Suivons pour clea la règle certaine de toute vie morale c'est-à-dire la pratique complète de tous préceptes, l'accomplissement entier des devoirs d'état avec résolution avec humilité car cela passe souvent nos forces de les pratiquer tous, et en certain cas il faut pour y demeurer fidèle de l'héroisme; et dans la vie journalière il y a des défaillances, des faux-pas, des chutes, et la vertu consiste non à aller toujours également d'une démarche raide, fière et hautaine, mais à avoir la constante pensée et résolution et intention d'aller droit quoi qu'il en coûte, quoi qu'il arrive et en dépit des langueurs, des erreurs, même des fautes. Savoir se relever de ses chûtes, c'est une partie de la vertu. Voilà la règle. Puis avec cela être prêtes à plus et à mieux s'il y a appel. Or, il n'y a pas de vie où il n'y ait à tel ou tel moment à faire plus que le devoir strict. On ne s'ingère pas de soi-même dans ces voies rares et hautes. Mais appelée, on va, demandant à Dieu la force d'aller.

Bannissons de notre vie la haine, la jalousie la malveillance qui aigrissent le coeur et crispent les traits. Cultivons obstinément la bonté, non pas cette bonté de surface qui craque au premier choc mais une bonté de fond, faite de délicatesse, de bienveillance et qui imprègne tout l'être et illumine sa physionomie. Exerçons cette bonté sur nos paroles, on reproche, et trop souvent hélas avec raison,

(SUITE EN 7e PAGE)

Un conte

Méditation de chef ...

Je suis un baptisé.... Donc, à ce seul titre, je fais déjà partie d'une élite.

Je suis chef de famille.... j'ai une femme, des enfants, des domestiques....

En plus, je suis dans un atelier.... dans un bureau.... dans une collectivité sociale.

Si lencieusement, tout ce monde a les yeux sur moi, surtout en cette Semaine Sainte.

Le "chef" va-t-il obéir au grand commandement?....

Ou va-t-il faire comme s'il l'ignorait?....

Et, suivant le geste que je ferai, ou ne ferai pas, les autres, ceux qui dépendent de moi seront portés à faire ce que je ferai.... et à ne pas faire ce que je ne ferai pas.

Car rien n'entraîne comme l'exemple.

* * *

Mais, qu'est-ce donc qu'un chef?....

Est-ce le mouton qui s'en va, bêlant derrière le derrière d'autres moutons?....

Est-ce le roseau peint en fer?

Est-ce le monsieur, dont toute l'autorité vient de son argent?.... de son uniforme?.... de son ton de voix?.... de sa manière de claquer la porte?.... ou de se "défiler" dès que la situation s'embrouille?....

Celui-là.... un chef?....

Allons donc!

Oui, comme est un homme, ce mannequin bourré de paille, et armé d'un balai, que les paysans dressent sur leurs meules pour ne pas faire peur, même aux moineaux....

....Un chef?.... C'est celui qui voit clair....

....Un chef?.... C'est celui qui est fort.

....Un chef?.... C'est celui qui donne l'exemple.

Et plus la situation est confuse.... plus le troupeau humain oscille à droite ou à gauche, ne sachant pas où est la route, plus le chef doit indiquer, par sa parole, par son exemple, par la force de sa foi, la direction, en dehors de laquelle c'est le naufrage fatal.

* * *

Confuse..... embrouillée..... menaçante, peut-elle l'être davantage, la situation d'aujourd'hui!

De partout, montent les nuages, précurseurs d'orage.

Tous les regardent....

Puis, ils regardent les chefs pour, en leurs yeux, lire la réponse.

La réponse?....

Chaos et tour de Babel!

Chaque jour, des milliers de journaux, de livres, de discours proposent les solutions les plus contradictoires.

Depuis le membre de l'Institut jusqu'au client du Café du Commerce, chacun a sa formule de salut.

On l'écoute....

Et on s'en va, sans y croire.

* * *

D'où viendra le salut?....

Mais, d'où il est venu toujours, et surtout au temps de l'invasion des barbares.

Relisez donc votre Histoire de France.

Il viendra de la seule force qui survit au milieu de l'effondrement général.

Cette force, c'est la religion catholique, apostolique et romaine.... la religion de saint Léon.... de saint Rémi.... de saint Loup.... de sainte Geneviève.

Dans les temps désordonnés que nous vivons, où, les uns après les autres, se brisent tous les pivots laïques sur lesquels reposait la civilisation moderne, l'idée chrétienne reste intacte.

Stat crux!.... La croix est debout!

Elle tient depuis quelque deux mille ans....

Elle tient malgré les persécutions les plus sauvages.

Et il n'y a qu'elle qui tienne.

* * *

Avec cette religion, j'ai les réponses que j'ai besoin d'avoir.

Sans elle je ne vois clair nulle part.

Cette religion.... si, au lieu de ne croire qu'à la force brutale, les chefs d'Etat la pratiquaient, le ciel partout redeviendrait instantanément bleu, et les peuples enfin respireraient

Avec cette religion, je suis fort, même écrasé par toute la matérialité des puissants de la terre, parce que mon espérance et mon amour s'appuient sur Celui qui domine les empires, et les a brisés tant de fois, comme des fétus de paille, au cours des siècles.

* * *

Et, sans elle, je n'ai aucune raison de faire face aux puissances de destruction qui m'assaillent.

Car je ne sais plus où est le bien....? où est le mal....? ni ce que ces mots représentent....? ni même s'ils représentent encore quelque chose....?

Sans elle.... sans sa doctrine nette, élevante, impérative, la vie retombe sur elle-même, comme une chair désossée....

* * *

Alors, logiquement, moi qui ai besoin d'une doctrine, je vais à cette religion d'enseignement et d'autorité, qui est, en plus, celle de ma race et de mes ancêtres.

Et, je me dis.... et je m'affirme CHRETIEN, comme je m'affirme Français, et bien plus encore!

Aussi, cette smeaine, ma femme et mes enfants constateront que le chef de famille est bien un chef, car, non pas en cachette et en rasant les murs, je ferai le geste que je dois faire, et je donnerai l'exemple que je dois donner....

* * *

Devant mon berceau

En la grand'chambre ancienne aux rideaux de guipure
Où la moire est flétrie et le brocart fané,
Parmi le mobilier de deuil où je suis né
Et dont se scelle en moi l'ombre nacrée et pure,

Avec l'obsession d'un sanglot étouffant,
Combien ma souvenance eut d'amertume en elle,
Lorsque, remémorant la douceur maternelle,
Hier, j'étais penché sur ma couche d'enfant.

Quand je n'étais qu'au seuil de ce monde mauvais,
Berceau, que n'as-tu fait pour moi tes draps funèbres?
Ma vie est un blason sur des murs de ténèbres,
Et mes pas sont fautifs où maintenant je vais.

Ah! que n'a-t-on tiré mon linceul de tes langes,
Et mon petit cercueil de ton bois frêle et blanc,
Alors que se penchait sur ma vie, en tremblant,
Ma mère souriante avec l'essaim des anges!

Emile NELLIGAN

C'est-à-dire que je ferai mes Pâques, comme tout chrétien doit les faire toujours.... mais encore plus à l'heure grave qui est devenue la nôtre, et où tout baptisé a le devoir de jeter sa foi, c'est-à-dire as fraction de force, dans la balance qui oscille entre la paix et la guerre.

Dix justes auraient sauvé Sodome.

Je veux, au moins, avoir été un de ces justes-là....

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

STE-HELENE

—De passage lundi chez M. Wilfrid Dufault ses filles Mlles Alexandrine et Cécile de Saint-Césaire, avec les enfants de M. le Dr Beauchamp ainsi que M. et Mme Giroux.

La p'tit Mamsell' Tache,
sans façon, sans gêne,
Sur le poêle eut un jour
le front de s'poser;
Mais Sultana vint et
n'eut pas de peine
A r'culer l'intrus' qui
dut s'défiler.

Chassez les ennuis causés par votre poêle en employant la

MINE À POÊLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal

Nouveaux usages de votre machine à coudre

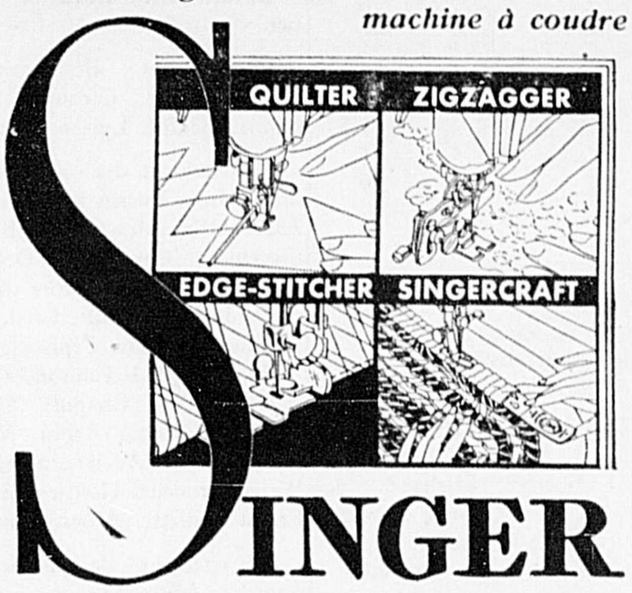

SINGER

Peu coûteux, d'un maniement facile, aisés à ajuster. Avec ces aide-modes, vous pouvez exécuter rapidement le travail que vous avez toujours pensé devoir faire à la main.

LE PIQUEUR..peut tout piquer... collet, mante, négligé, couvre-pieds . . . $0.50

LE BORDEUR..... exécute des rangées égales de points décoratifs sur la bordure même . . . $ .45

SERVICE COURTOIS
Le représentant Singer est sous caution et porte un bouton comme celui-ci.
En mai, la bordure est or.
Prière de rapporter les exceptions.

LE ZIGZAGUEUR, applique la dentelle presque invisiblement; aussi les monogrammes et les ourlets à jour. $5.00

LE GUIDE "SINGERCRAFT", transforme vos retailles, la laine et même vos vieux bas en magnifiques carpettes. $.50

SINGER SEWING MACHINE COMPANY
61a, rue Saint-François Tél. 180 Saint-Hyacinthe

SINGER SEWING MACHINE COMPANY

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS des FEMMES

Des milliers de femmes trouvent un soulagement rapide de ces angoissantes douleurs périodiques, dans les TABLETTES ZUTOO. Inoffensives et efficaces, elles apporteront un soulagement immédiat. Les femmes, qui souffrent ainsi, endurent des douleurs inutiles, car une ou deux de ces inoffensives petites tablettes feront certainement cesser la douleur

EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE

ZUTOO

Pour une semaine seulement - Du 11 au 18 mai

Une merveilleuse acquisition pour seulement

$2.59 complet avec raccord

UN RECHAUD À DEUX FOURNEAUX

Idéal pour cuire les repas légers

Convient exactement pour la saison chaude, alors que les repas légers sont nécessaires. Epargnez du temps, des efforts et du combustible avec un réchaud à deux fourneaux. Procurez-vous le vôtre sans plus tarder, pour commencer la saison d'été, pendant que le prix d'aubaine est valable.

Southern Canada Power Company Limited

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS . . .

AVEC MOINS DE 1¢ DE "MAGIC"

vous faites chaque fois un beau gâteau!

Cuisez avec la "Magic" et vous serez certaine de vos résultats. Cette excellente poudre à pâte, employée et recommandée par les plus grandes autorités culinaires, donne toujours de *plus beaux* gâteaux. Commandez-en une boite aujourd'hui!

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boite est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni aucun ingrédient nuisible.
Fabriquée au Canada

NOUVEAUX BAS PRIX! *Même qualité supérieure*

NOTES LOCALES

L'ACTION CATHOLIQUE

Une grande réunion d'Action catholique, qui sera présidée par S.E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, directeur des oeuvres sociales dans le diocèse, aura lieu dimanche prochain, 12 mai, au Pensionnat de la Maison-Mère de La-Présentation-de-Marie. La réunion commencera à trois heures de l'après-midi. On y procédera à l'élection de l'exécutif. Les dames et demoiselles de la ville sont invitées à assister.

———:-o-:———

LE TEMPS QU'IL FAIT

Ci-après le relevé de la température, d'après les observations du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe:

Date	Max.	Min.
2	46	29
3	48	29
4	46	34
5	62	29.5
6	62	41.5
7	53	41
8	52	39

Précipitation:	
Neige	
Pluie	0.69
Totale	0.69
Heures de soleil:	42hres
Nébulosité moyenne	6/10

———:-o-:———

FEU LA R. S. DELPHINE

La R. Soeur Delphine, née Marie-Thérèse Michaud, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée à la Maison d'Youville, de cette ville, à l'âge de 44 ans, dont 25 de vie religieuse. La défunte, qui était native de Saint-Hyacinthe, était fille de Joseph Michaud et de Joséphine Paradis. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, chapelain de la Maison d'Youville, chanta le service funèbre. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Gustave Vigneau et Maurice Godbout.

A LA GOODYEAR

Mlle Irma Lebel représentait les femmes et jeunes filles, employées de la *Goodyear Cotton Co.*, de cette ville, à l'assemblée du salaire minimum des femmes, tenue à Montréal le 24 avril.

—M. T.-S. Barbour, trésorier adjoint de la compagnie, accuse réception d'une somme de $2., adressée à la compagnie à titre de restitution.

Voici la liste de tous ceux qui ont complété leurs cinq années de Service continu avec la Compagnie, dans le cours des mois de mars et d'avril, et qui ont reçu leur insigne à l'occasion de la soirée du 27 avril dernier:

Bureau: Mlle Lucienne Fortier.

Département des cardes: MM. Maurice Girouard, Alphonse Bérard, Lucien Carufel.

Département des métiers à filer: Mmes Lucien Languérand Albert Pineault, Mlles Liliane Gauthier, Germaine Degres, Gaétane Bédard, Aurore Jourdain, Julia Perreault, Cécile Simonneau, Juliette Pépin, Laura Trépanier, MM. Edmond Chaput, Aurélien Chaput, Omer Dufour, Georges Arpin, Maurice Fontaine, Adélard Sévigny, Welly Brodeur, Hector Lahaie, Ernest Millette, Albany Girard

Département des métiers à retordre: Mlles Yvonne Loiselle, Marie Rose Tétreault.

Département des métiers à tisser: Mlles Angéline Brunette, Alice Loiselle, MM. Joseph Gill, contremaître de nuit, Ovila Dion, Alfred Bergeron.

Département de l'inspection: Mlle Thérèse Desautels.

Département de l'expédition: M. Michel Lavigne.

Boutique: M. Alphonse Tellier.

AMICALE DE L'ACAD. GIR.

La prochain réunion du Comité de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Girouard et de son cercle d'étude, aura lieu lundi prochain, 13 courant, à huit heures du soir, dans la grande salle de l'Académie. Comme par le passé, tous les anciens et tous ceux que le cercle d'études intéresse sont gracieusement invités.

Cette réunion de lundi prochain sera particulièrement intéressante, car le comité s'attend à la visite d'un conférencier qui traitera d'une grande question d'actualité: l'électricité. Ce conférencier fut appelé à témoigner devant la Commission d'Enquête Lapointe, et nul doute que ses commentaires du mémoire qu'il présenta à cette occasion sauront captiver l'assistance.

La présente invitation tient lieu de convocation.

Le Comité

———:-o-:———

MME ROY-VILLANDRE A SAINT-HYACINTHE

Un spectacle inédit, donné pour la première fois à Saint-Hyacinthe. C'est ce qu'on peut dire de la soirée de folklore et de danses indiennes, qui aura lieu à la salle du patronage, le 28 de ce mois. Mme Roy-Villandré, très avantageusement connue dans les milieux artistiques du pays, illustrera en costumes les vieilles chansons de la France, du Canada et du pays des Iroquois. La qualité de cette représentation nous est assurée par nombre de succès précédents. L'enthousiasme avec lequel la presse a accueilli les artistiques danses indiennes des disciples de Paul Coze est assez significatif. Rien de plus intéressant en effet que ce folklore français, canadien et sauvage chanté et mimé dans des costumes appropriés. La marquise, Louis XV, Evangéline, la princesse iroquoise, se succèdent sur la scène sans interruption. Et les danseurs sauvages complètent ce que n'exprime pas la voix, extériorisent les sentiments primitifs des enfants des bois. Leurs mouvements souples firent, en novembre dernier, au théâtre *Imperial* de Montréal, l'admiration des auditeurs même les plus blasés. Frank Canoe, Joceryne Sky et Little Star, une gentille danseuse de quatre ans, se préparent avec ardeur à charmer leurs futurs spectateurs de Saint-Hyacinthe. Qu'on ne manque pas d'aller les applaudir. Cette soirée est au profit des oeuvres paroissiales de Notre-Dame-du-Rosaire. Les billets, au prix de 50 sous, sont en vente depuis quelques jours. On peut se les procurer en s'adressant à M. Ferrier Chartier, ou en téléphonant à 976j ou à 677.

———:-o-:———

UNITE SANITAIRE

Programme de la semaine finissant le 18 mai 1935, de l'Unité Sanitaire.

Lundi: Rougemont, clinique de bébés — St-Césaire, au couvent, clinique antituberculeuse, inspections — Dispensaire, clinique antituberculeuse.

Mardi: St-Césaire, clinique de bébés et Ligue d'Hygiène Infantile — St-Mathias, visites à domicile — L'Ange-Gardien, inspections — Christ-Roi, clinique de bébés.

Mercredi: Notre-Dame, clinique de bébés — St-Jean-Baptiste, visites à domicile — Saint-Paul, visites à domicile — S.-Thomas et La Présentation, inspections — Dispensaire, clinique de bébés et à 8 hres clinique antituberculeuse.

Jeudi: St-Paul, clinique de bébés — St-Jean-Baptiste, visites à domicile — St-Jude, inspections.

Vendredi: S.-Mathias, clinique de bébés — S.-Hilaire, Ligue d'Hygiène Infantile — S.-Barnabé, visites à domicile — ville, inspections.

Mercredi à la clinique du Dispensaire, il se commencera une série d'injections contre la diphtérie. Ceux qui voudront se faire immuniser devront donc commencer mercredi, le 15 mai.

AU CONSEIL 960

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe n'ont pas voulu laisser dans l'ombre le fait que six de leurs membres les plus éminents furent décorés par le Roi George V, à l'occasion de son jubilé d'argent. Ces frères sont: Son Excellence Mgr A.-E. Desmarais, M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, T.-A. Fontaine, député de district, Dr J.L.H. Pagé, Dr E. Birtz et le prof. J.-E. Paquin. Au cours de l'assemblée mensuelle, mardi, 7 mai, le Grand-Chevalier M. Paul Lussier se fit l'interprète de tous pour féliciter ces Messieurs et convia tous ceux présents à un goûter en leur honneur; la santé du Roi fut portée par Mtre G. Sylvestre, celle des décorés par Mtre Horace St-Germain, N.P., suivie d'une allocution par nos membres à l'honneur. Grâce à la délicate attention et générosité de M. Oscar Pothier, les décorés reçurent comme souvenir une jolie tasse en porcelaine aux effigies de leurs Majestés royales. M. le chanoine Nadeau, aumônier, tira les conclusions de la réunion.

———:-o-:———

LE "BOSSU DE LAGARDERE"

Qu'est-ce que ce "Bossu"? Est-ce un traître, est-ce un intriguant, un oppresseur? Est-ce au contraire un opprimé, un de ces déshérités de la nature sorti de sa médiocrité par le hasard des circonstances et lancé dans l'héroisme? Est-il capable d'héroisme? Peut-il au besoin se faire le défenseur d'une grande cause, cacher sous ses traits difformes l'âme d'un grand chevalier, briser les obstacles, démasquer les traîtres pour rétablir dans ses droits un petit être victime de la jalousie et de l'ambition?

Vous aurez la solution de cette énigme en vous rendant tous dans la grande salle du Patronage, samedi le 18 ou mardi le 21 de ce mois.

Les jeunes gens de l'Oeuvre y interprèteront ce beau drame "Le Bossu de Lagardère" de Paul Féval et ils vous ménagent des surprises. Qu'on se rappelle les succès remportés l'an dernier dans l'interprétation du drame "La Cause Célèbre", par ces mêmes jeunes gens qui préparent depuis des mois les représentations du 18 et du 21 prochain.

Qu'on vienne en foule, on y passera une très agréable soirée et on accomplira en même temps un bel acte de charité envers cette oeuvre de jeunesse qu'est le Patronage de Saint-Hyacinthe.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur au prix de trente-cinq sous.

Qu'on se hâte, les billets s'enlèvent rapidement.

———:-o-:———

GARDE D'HONNEUR

La Garde d'Honneur participera dimanche le 12 du présent mois au pèlerinage annuel de l'Union Saint-Joseph du Canada à l'église paroissiale Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tous les membres de la Garde d'Honneur doivent se rassembler aux quartiers généraux pour 8 hres a.m.

Au Christ-Roi.— Dimanche dernier, le 5 courant, la Garde d'Honneur consacrait sa première sortie officielle de la saison au Christ-Roi en assistant à la messe de 9 hres en l'église paroissiale du Christ-Roi. Sa présence fut saluée par l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de cette paroisse.

A l'issue de l'office divin, la Garde d'Honneur présenta les armes à son aumônier, l'abbé Léonard Benoît, vicaire de la paroisse du Christ-Roi. L'aumônier félicita la Garde d'Honneur de débuter par une sortie religieuse qui coincide avec le 25e anniversaire de leurs très gracieuses majestés le roi et la reine d'Angleterre. Ce geste à la fois religieux et patriotique est un précieux exemple qui ne manquera pas de produire des fruits consolants.

LA TERRE CONQUISE

Le notaire Paul Guillet, Montréal, vient de donner à notre répertoire théâtral une pièce destinée à aider au mouvement de colonisation dans la province. Cette pièce a pour titre: *La Terre conquise*. Le notaire Guillet avait déjà à son crédit une première pièce: *La Terre vengée*. L'auteur est un ancien de notre Séminaire. Il est le frère de M. l'abbé Amédée Guillet, curé de Bedford.

———:-o-:———

ASS. OUVRIERE IND.

Soirée spéciale dans la Salle Napoléon, pour les membres de l'association, samedi 11 mai 1935, à 8 hres 30 du soir. Les membres sont priés de produire leur carte à l'entrée de la salle.

Une cordiale invitation aux dames et demoiselles.

—Assemblée régulière pour tous les membres, lundi soir, 13 mai, à 8 hres précises.

———:-o-:———

BARREAU D'ARTHABASKA

Me Gaston Ringuet, C.R., un ancien de notre ville, a été élu examinateur du Barreau d'Arthabaska pour l'exercice 1935, aux dernières élections de ce Barreau.

La voix de l'A.C.J.C.

(*suite de la 3e page*)

les réservoirs pour les tenir en parfaite condition de salubrité, tels la chaux et l'alun.

Cependant l'eau du Yamaska n'a pas toujours eu sa valeur actuelle. Elle a déjà été un vrai nid de microbes. L'eau non filtrée les contient tous, encore aujourd'hui. J'aurais aimé examiner avec vous au moins une goutte prise directement dans notre petite rivière. Les derniers jours de froid m'ont empêché de réaliser mon projet, celui d'aller cueillir dans quelque endroit privilégié de bas, une belle et grosse goutte d'eau naturelle. J'espère avoir l'occasion d'ici la fin de cette série d'articles de revenir sur ce sujet qui doit vous intéresser beaucoup puisqu'il s'agit des petites bêtes maskoutaines.

Descendons maintenant le cours du Yamaska et faisons un arrêt assez prolongé en face du Séminaire; allons jeter un coup d'oeil dans les divers bassins qui ornementent le vaste parterre; choisissons le mieux placé, pour faire nos observations. Cherchons une feuille morte que son long stage dans l'eau a rendu d'un beau noir, puis avec une pipette assez longue prenons quelques gouttes d'eau dans le voisinage immédiat de la feuille. Détachons-en deux ou trois particules qui nous serviront dans quelques instants.

Plaçons, si vous le voulez bien, une goutte d'eau sur une lame de verre; et prenons un grossissement moyen, le trois par exemple. Que voyons-nous? Des milliers de petits êtres à la mine effarée qui parcourent cette simple trace d'eau, les uns à une vitesse moyenne, d'autres à grande allure, d'autres enfin à une lenteur désespérante.

L'objectif 3 nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des habitants de la goutte d'eau. Examinons plus en détail tout ce petit monde en nous servant d'un grossissement de 500 fois. Je vais essayer de vous nommer et vous décrire les plus nombreux et les plus remarquables. J'aurai l'occasion plus tard de vous décrire les autres.

Comment nous ne sommes pas les seuls à naviguer sur ce lac? Qu'est ceci. Un majestueux transatlantique s'avance vers un port inconnu, c'est le "Spirostorum" de la famille des Lacrymariens. Sa forme est tout à fait semblable à celle de nos paquebots. Mais attention en voici un qui s'arrête juste au milieu du champ de vision près d'un morceau de verdure, examinons le rapidement. L'appareil moteur est constitué par une longue bande de cils à babord qu'il remue d'avant à l'arrière lorsqu'il veut avancer. A l'avant, une autre bande de cils ornemente sa large bouche; c'est en faisant marcher ces cils très rapidement dans un sens et dans l'autre qu'il produit un remou dont il profite pour entraîner vers sa bouche et ingurgiter une grande quantité de petits corps de toutes espèces ainsi que d'autres animacules plus petits.

Puisqu'il veut bien consentir à poser plus longtemps pour nous, essayons d'examiner quelques uns de ses organes intérieurs. Pour cela peinturons-le en lui faisant avaler à son insu quelques petits grains de teinture rouge par exemple la fushine. Nous constatons que son système digestif est des plus primitifs; il se compose d'un tuyau partant de la bouche et allant jusqu'à l'autre extrémité; il se termine par un large sac où nous voyons grouiller ce ce qu'il vient d'avaler. Voilà pour le Spirostonum dont la quantité est toujours limitée; ici j'en compte quatorze. Leur taille atteint à peine quelques centièmes de millimètre.

Léo Geoffrion

(*à suivre*)

TEL. 729
LEON DESROCHERS, I.C.
ARPENTEUR
75, rue Alexandra, Granby

18 JUIN 1935

Dr R. RAJOTTE
Médecin-vétérinaire
71, rue Sainte-Anne Tél. 39
Résidence Hôtel Canada
Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Nu-Way
248 Cascades St-Hyacinthe

Bureau: Plateau 6818 Résidence: Wellington 1868
6 Park Place
PAUL-E. LAFONTAINE
AVOCAT
Labelle Dupuis & Lafontaine
159 ouest, rue Craig
Chambres 708-709
MONTREAL

EXCURSIONS A BON MARCHE
A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN
Départs:
Tous les jours du 10 au 28 mai
Limite de retour : 30 jours.
UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.
USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS
Billets d'excursion aussi en vente, valables dans : —
(a) wagons-lits touristes à environ 1¼ c du mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1½c du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.
Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.
Renseignements complets des agents du
Pacifique Canadien

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé**
au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, propriété quelconque pour faire un bon marché, adressez-vous toujours à **Gélinas et Legault,** Hôtel Canada, ou 29 S.-Paul. Tél. 570.

A LOUER, logement de 7 pièces, chauffé, avec garage et parterre. S'ad. à 20, rue Lafontaine.

A VENDRE.— Lots prêts à bâtir sur les rues Laurier et Turcotte; très belle localité et à prix très bas. Bonnes conditions. S'ad. à J.-P. Goudreault Tél. 630 ou à 9 Morison, Tél. 785W. jno

A VENDRE.— Pour cause de vieillesse, hôtel de campagne, meublé, avec commerce de grains et boulangerie. Bon marché pour quelqu'un qui serait intéressé.
Gélinas & Legault, Tél. 750 29, rue S.-Paul, ou Hôtel du Canada. jno.

JEUNE COUPLE avec garçonnet 5 ans, louerait 3 pièces dans famille honorable, sans enfants de préférence. S'adresser à J.-E. Plante, 50, rue Ste-Marguerite. 3-10m

LOGEMENTS A LOUER.— Il me reste à louer un logis de 4 pièces, un logis de 6 pièces et un autre logis de 8 pièces.
S'adresser à M. Eugène Benoît, 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE
A très bonnes conditions, lots de 50 x 150 pieds, situés rue Bourdages. Autres lots de même grandeur, rue Raymond, pour $125.
S'adresser à D. St-Germain, 22½ rue Bourdages

A VENDRE.— Terrain avec boutique de forge et maison au village. Bonnes conditions. S'adresser à M. Henri Gervais, Ste-Hélène de Bagot.

A VENDRE.— Trousseau de baptême, 6 morceaux, en crêpe, faits à la main. S'adresser à 71, rue S.-Dominique.

SOUMISSIONS POUR CHARBON ET COKE

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour charbon" seront reçues jusqu'à MIDI (heure avancée), le MARDI 28 MAI 1935, pour la fourniture du charbon et du coke aux édifices du Dominion dans toute la province de Québec.

On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; au surintendant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, et au commis des Travaux édifice de la Douane, Québec.

Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour cent du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1935.

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 3ème après Pâques — semid.
Messes basses — Du dimanche
2ème oraison SS. Nérée, Achille, Domitille, Pancrace
3ème oraison Octave de S. Joseph
4ème oraison du Saint-Esprit (commandée par l'évêque)
VEPRES — Du dimanche
Mémoire de S. Robert Bellarmin "O doctor"
Mémoire des SS. Martyrs "Sancti justi"
Mémoire octave de S. Joseph "Fili".

N.B.— La grand'messe et les vêpres peuvent être de la Solennité de S. Joseph: messe "Adjutor" avec mémoire à la messe: du dimanche; aux vêpres: du dimanche et de S. Robert Bellarmin.— S. Joseph a été choisi comme patron du Canada il y a 300 ans. Demandons-lui de nous protéger dans ces temps difficiles.

FETES DE LA SEMAINE

13 mai — lundi — blanc — S. Robert Bellarmin, Ev. Doct. Double.

S. Bellarmin est comme S. Louis de Gonzague. Par son catéchisme traduit en 40 langues il porta des coups terribles au protestantisme. Prions-nous souvent pour notre confesseur? Ne restons jamais avec un doute sur la conscience.

14 mai — mardi — blanc — 7e jour de l'octave de S. Joseph Semid.

C'est Notre-Seigneur qui a institué le sacrement de pénitence. Les premiers chrétiens se confessaient. S. Paul avertit les Corinthiens de s'examiner avant d'aller communier (épître du Jeudi-Saint). Il est certain que les prêtres n'eussent pas inventé la confession si N.S. ne l'eut instituée.

15 mai — mercredi — blanc — Octave de S. Joseph D. Majeur

On peut aussi dire la messe de S. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des frères des Ecoles chrétiennes. C'est l'Eglise qui s'est chargée par ses religieuses, religieux, prêtres, d'instruire les enfants après les guerres de religion. Dans tous les siècles elle a favorisé l'instruction et l'éducation. Au ciel seulement nous connaîtrons le nombre d'enfants qui reçurent gratuitement leur éducation de l'Eglise.

16 mai — jeudi — blanc S. Ubald, Ev. Conf. Semid. Ind. pl. No. 21

Le corps de ce saint mort en 1160 est conservé intact. On invoque S. Ubald pour se préserver du démon.

17 mai — vendredi — blanc — S. Pascal Baylon, D. Ind. pl. Nos 1-3-11.

Ce pauvre frère franciscain fut choisi comme patron des Congrès Eucharistique à cause de son grand amour du Saint-Sacrement. Jésus attire nos âmes comme l'aimant attire le fer.

18 mai — samedi — rouge S. Venant, Mart. D.

Les mérites des martyrs s'ajoutent au trésor de l'Eglise. Notre baptême nous permet d'y puiser. Que le dogme de la communion des saints est d'un grand secours dans nos peines!

Hopital St-Charles
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi
N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

LA VIE AGRICOLE

LES PAQUETS D'ABEILLES

De toutes les maladies qui affectent le couvain des abeilles la plus grave est sans contredit la loque américaine. Elle présente un problème très sérieux, qui depuis longtemps préoccupe l'apiculteur canadien. La loque se propage surtout lorsque des abeilles saines pillent des ruches infestées ou que des matériaux infectés sont transportés à des régions où la maladie n'avait pas encore fait son apparition. Il y a quelques années la demande d'abeilles était très vive; on importait des abeilles déjà établies sur des rayons, mais on découvrit bientôt que beaucoup de ces rayons étaient infectés de germes de maladie et ces importations furent interdites. L'entrée des paquets sans rayons fut permise mais on exigeait que chacun d'eux contienne une déclaration certifiant que la nourriture fournie aux abeilles pour leur voyage ne contenait pas de germes de maladie. Ce certificat peut ne pas signifier grand'chose dans les conditions actuelles d'expédition parce que la nourriture maintenant mise dans le paquet se compose surtout de sirop de sucre plutôt que de pâte de miel. On se demande cependant si ces paquets d'abeilles ne portent pas de germes de maladie; on prétend qu'ils le font assez souvent et quelques-uns de ces rapports paraissent être dignes de foi. Pourtant, le Service de l'Apiculture, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a importé des centaines de paquets de ce genre en ces dix-huit dernières années et n'a pas encore trouvé de maladie parmi eux. Le même service a pris également des ruches qui étaient infectées de loque américaine et a transféré les abeilles par secouage dans des paquets sans rayons pour les laisser jeûner pendant quatre jours puis les a reportées sur un rayon bâti et la maladie n'a pas reparu. Une expérience analogue a été conduite tout dernièrement aux Etats-Unis mais la période de jeûne variait et on a constaté qu'il était dangereux de retransférer les abeilles sur des rayons bâtis avant que quatre jours pleins se soient écoulés. Il faut tenir compte du fait que ces abeilles venaient de colonies que l'on savait être infectées mais il est fort possible que beaucoup des abeilles que l'on importe aujourd'hui viennent également de colonies de ce genre. La plupart des paquets que l'on reçoit dans l'Est du Canada mettent de trois à quatre jours à faire le voyage. Si la date de l'expédition est connue, il est facile de retenir ces abeilles jusqu'à ce que quatre journées pleines se soient écoulées à partir de leur sortie de la ruche originale. En Colombie-Britannique et en Alberta, où il ne faut que de un à deux jours pour le voyage, les abeilles devraient être retenues dans leurs cages ou déposées sur des amorces de cire gaufrée seulement.

———:-o-:———

Pommes de terre sucrées et lustrées

Lavez et épluchez six tubercules de grosseur moyenne. Faites cuire dans de l'eau bouillante salée jusqu'à amolissement. Egouttez, coupez en moitiés en longueur, et mettez dans une casserole beurrée. Faites un sirop en faisant bouillir une demi-tasse de sucre et quatre cuillerées à soupe d'eau trois minutes; ajoutez une cuillerée à soupe de beurre. Frottez les pommes de terre avec du sirop et faites-les cuire au four jusqu'à ce qu'elles soient brunes, les arrosant deux fois avec le sirop qui reste.

LA SELECTION DES POMMES DE TERRE

Les maladies à virus ont reçu beaucoup d'attention en ces dernières années; on sait aujourd'hui que le meilleur moyen de protéger les récoltes de pommes de terre contre ces maladies est de réserver pendant la saison de végétation, des pieds sains pour la production de la semence. On est parvenu par ce moyen à augmenter le rendement par acre et à améliorer le type et la qualité des tubercules. Le service de la Botanique des Fermes expérimentales fédérales a organisé, il y a déjà plusieurs années, un système de certification des pommes de terre de semence qui est appliqué actuellement dans toutes les provinces du Canada. Les récoltes ne peuvent être certifiées qu'après avoir été soumises à une inspection soigneuse, qui porte sur les pieds aussi bien que sur les tubercules. La plus importante de ces inspections est celle des plantes pendant la saison de végétation. Seules, les récoltes qui remplissent des conditions rigoureuses, en ce qui concerne l'absence de maladie et la pureté de la variété, peuvent être certifiées pour la production de la semence. On met ainsi à la disposition des cultivateurs des pommes de terre de semence de très haute qualité.

Pour maintenir cette haute qualité de la semence les planteurs ont constaté qu'une précaution très utile est de choisir leur stock de souche, des pieds soigneusement tous les ans, pour sains d'un bon type. Avant d'arracher la récolte, ils recueillent soigneusement les tubercules de ces pieds sélectionnés. Les pieds qui ne répondent pas complètement à l'idéal posé de rendement et de type, etc., sont impitoyablement rejetés. Les tubercules sélectionnés sont conservés avec le plus grand soin. En plantant ces tubercules dans la parcelle de semence les planteurs les plus éclairés pratiquent généralement le système de "tubercules-unités" qui consiste à mettre par groupe séparément tous les plantons ou fragments provenant du même tubercule. Ce système aide beaucoup à faire une expurgation plus parfaite et une meilleure sélection des pieds sains. Si le pied provenant d'un des fragments de tubercule ne remplit pas toutes les conditions voulues en ce qui concerne l'absence de maladie, le type, etc., tous les pieds de ce tubercule sont arrachés et rejetés.

C'est de cette façon que la sélection des pieds et des tubercules est conduite par le service fédéral de certification des pommes de terre de semence en Colombie-Britannique. Les résultats donnés par plusieurs variétés soumises à ce système démontrent que l'on peut obtenir une augmentation de rendement qui en vaut la peine lorsque les pieds et les tubercules de semence sont bien choisis.

Au bout de trois années de sélection des pieds et des tubercules sur 30 échantillons qui avaient été fournis par les producteurs pour être mis à l'essai dans les parcelles d'expérimentation, le rendement moyen s'est accru de 1½ tonnes à l'acre.

Le planteur qui pratique la sélection doit connaître à fond les meilleurs types de pieds, ainsi que les meilleurs types de tubercules, de la variété qu'il cultive. En choisissant avec persévérance ce type le plus désirable il parviendra à la longue à développer une semence uniforme de bonne qualité. C'est là, sans aucun doute, le meilleur système pour maintenir un haut type de qualité dans les pommes de terre de semence.

EFFETS DE LA NEIGE SUR LES GAZONS

Pourquoi les gazons s'abiment-ils pendant l'hiver? Serait-ce, comme d'aucuns le prétendent, parce que les variétés de graminées employées ne sont pas assez rustiques; ou encore à cause du mauvais état d'égout tement ou de l'appauvrissement du sol, de la suffocation causée par la formation d'une couche de glace à la surface, de la rupture des cellules des plantes par la formation de cristaux de glace à l'intérieur, de l'emploi irrationnel d'ingrédients ou d'engrais chimiques,, spécialement à la fin de la saison, ou enfin de l'action néfaste des champignons et des moisissures? On voit que les agents qui peuvent être la cause de ces dégâts sont nombreux et que pour trouver le moyen d'y remédier il faut tout d'abord connaître la cause.

Au dire du laboratoire fédéral de pathologie végétale d'Edmonton, Alberta, qui fait des recherches sur ce point depuis quatre ans, la cause la plus importante de ces avaries du gazon au sortir de l'hiver est un parasite cryptogame appelé "moisissure des neiges". Les premiers symptômes font leur apparition dès que la neige se met à fondre au printemps. On voit le champignon qui pousse à travers la couche de neige qui recouvre le gazon. Bientôt des régions mortes de gazon de différentes formes et de différentes grandeurs apparaissent. La moisissure attaque les plantes, tue les feuilles, les tiges, les racines et les collets de l'herbe.

On a essayé bien des moyens de détruire ce champignon mais tous n'ont pas réussi également bien. Un bon égouttement de surface peut réduire la maladie, mais sans l'enrayer complètement. Il est évident qu'un moyen idéal serait d'employer des variétés de graminées résistantes mais ces variétés n'existent pas. Il est parfois utile d'enlever la neige et de gratter le gazon de bonne heure, mais encore ce moyen n'est pas suffisant. La seule autre alternative est d'employer des fongicides chimiques pour détruire le parasite, mais ces fongicides doivent être employés avec prudence.

De tous les moyens essayés par le laboratoire d'Edmonton celui qui donne le plus d'espoir est un traitement préventif qui doit être appliqué l'automne précédent et qui sert à protéger le gazon pendant la fin de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps. Il consiste à mélanger trois onces de calomel avec une once de sublimé pour chaque 1,000 pieds carrés de surface en gazon dans une chaudière de huit pintes, pleine aux trois quarts de sable sec et rude. On mélange ensuite ces ingrédients parfaitement avec une quantité plus grande de sable finement tamisé ou de compost pour faciliter une distribution égale sur tout le gazon. Ne pas oublier que le sublimé est corrosif pour les métaux et que c'est un poison très violent. Il faut donc prendre les précautions nécessaires.

———:-o-:———

St-Louis Bonsecours

La famille Joseph Guertin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de Mme Joseph Guertin, décédée chez son fils, M. l'abbé J.S. Armand Guertin, curé à Saint-Louis-de-Bonsecours.

LE COEUR BRUN DES NAVETS

Le coeur brun, une maladie des navets qui a été signalée dans les Provinces Maritimes, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique devient une menace sérieuse pour cette récolte, car les navets affectés ne peuvent être employés pour la table. On ne peut découvrir les symptômes de la maladie qu'en entaillant le navet jusqu'au coeur; les tiges et l'extérieur paraissent indemnes, et généralement même les symptômes n'apparaissent que lorsque le navet mesure de deux pouces et demi à trois pouces de diamètre. Dans les phases avancées de la maladie une bonne partie de la chair du navet prend une décoloration brunâtre. Dans certains cas les parties affectées se décomposent laissant une cavité; dans d'autres, une pourriture molle se développe qui peut détruire le navet. Les recherches qui ont été conduites sous la direction du laboratoire fédéral de pathologie végétale à Fredericton, N. B., ainsi qu'à un certain nombre de stations expérimentales et aussi dans des conditions commerciales sur les fermes, montrent que l'on peut prévenir cette maladie en appliquant du borax à raison de 10 livres par acre sur la terre, avant de semer la graine de navet. Ce borax peut être appliqué avec un engrais chimique ou mélangé avec de la terre sèche et fine ou toute autre substance qui peut donner un volume suffisant pour en faciliter la manutention. Le borax doit être sous forme d'une fine poudre; on peut s'en procurer à toutes les pharmacies. Les essais conduits jusqu'ici montrent que le borax, appliqué au taux recommandé ci-dessus, n'affecte pas le rendement des navets et ne paraît avoir aucune effet nuisible sur les récoltes pendant les années suivantes. Les navets traités présentent une légère décoloration jaunâtre, mais cette décoloration disparaît au bout de quelques semaines et d'ailleurs on peut la prévenir en appliquant le borax deux ou trois jours avant les semailles. Il ne faut pas employer pour les pommes de terre ou les fèves les engrais chimiques auxquels on a ajouté du borax, car ces récoltes sont extrêmement sensibles à l'effet toxique de ce produit chimique. Pour tout autre renseignement sur ce sujet s'adresser au laboratoire de pathologie végétale le plus proche.

———:-o-:———

Pâté de poisson

2 tasses de poisson cuit, déchiqueté, 1 tasse de miettes de pain, ½ cuillerée à thé de sel, ¼ cuillerée à thé de paprika, ½ cuillerée à thé d'oignon râpé, 1 cuillerée à thé de jus de citron, 2 oeufs battus, 1 tasse de lait chaud, 1 cuillerée à thé de persil finement haché.

Mélangez tous les ingrédients ensemble. Mettez dans un plat beurré qui va au four. Faites cuire dans un four à feu modéré, 350oF., jusqu'à ce que le centre soit ferme — environ 30 minutes. Servez avec du beurre fondu ou une sauce aux oeufs.

Les voix du Cercle Ste-Jeanne d'Arc

(SUITE DE LA 5E PAGE)

à la célibataire ses paroles médisantes malveillantes, aigres-douces à l'égard du prochain. N'altérons pas ses paroles, n'en faussons pas le sens, abstenons-nous de juger et à plus forte raison de répandre nos jugements.

Nous ne voyons que les apparences d'un défaut, d'une erreur, d'une faute, que savons-nous des circonstances qui l'ont fait naître, des luttes qui l'ont précédé, nous colportons sans réflexion et n'est-ce pas souverainement injuste de condamner un être sur un tout petit espace de temps de sa vie sans tenir compte de ce qui a précédé et de ce qui suivra en sa faveur! Ne divulguons pas non plus les confidences qui nous sont faites ou les souffrances que nous avons découvertes chez autrui. Soyons bonne intensément, délicatement compréhensives et d'une discrétion absolue. Que l'on puisse compter sur nous. Nous n'obtiendrons jamais une forte personnalité, une personnalité sympathique si nous n'apprenons à contrôler nos paroles nos sourires, nos coups d'oeils équivoques.

Vous aurez malgré toute votre bonne volonté envers votre prochain à compter avec ses attaques, car les injustes, les calomniateurs les malveillants n'aiment pas les personnalités qui grandissent. Si vous jugez qu'il vaut mieux vous défendre, faites-le sobrement, calmement. Il est souvent mieux de passer l'âme haute en dédaignant la morsure et en pardonnant. Nous dominerons ainsi de toute notre hauteur d'âme les lâches les injustes les envieux, les malveillants de tous genres. En un mot ayons une haute idée de notre tenue morale. Cela gardera notre regard clair et notre sourire lumineux. Et ce sourire qu'il se fasse fréquent sur nos lèvres; soyons des semeuses de joie!

En même temps que l'éducation morale vient l'éducation intellectuelle, esthétique.

L'utilité de l'éducation intellectuelle est incontestable. D'après St Augustin "il n'est pas permis à aucunes créatures auxquelles Dieu a confié la lampe de l'intelligence, de la laisser s'épuiser et mourir faute d'aliment". La femme cultivée goûte des joies supérieures, de grandes émotions esthétiques inconnues de tant de femmes hélas! Pourquoi au lieu de rêver, la femme ne cherche-t-elle pas à penser? Penser.... c'est à dire se recueillir dans son impression, la dégager en soi et la projeter dans un jugement personnel. Il est advenu aux gens instruits écrit Montaigne, ce qui advient aux épis de blé, ils vont s'élevant et se haussant la tête droite et fière tant qu'ils sont vides; mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'humilier et à baisser les cornes.

Etudions selon nos goûts, nos aptitudes, et selon la nécessité des temps, intéressons-nous à toute manifestation de la beauté, dans la nature, dans la musique dans la littérature, etc., sachons vibrer devant un coucher de soleil, une oeuvre d'art. — Approfondissons notre religion par des lectures sérieuses et solides. Elevons notre niveau moral par des livres d'âme, véritables toniques aux heures de dépression. Et puisque le siècle présent est caractérisé par d'importants mouvements d'oeuvres sociales tenons nous au courant de leurs activités, efforçons nous d'en pénétrer le sens, afin d'être aptes à nous enrôler à notre tour dans ces mouvements. Ne faisons pas une trop grande place au roman, pris à haute dose il hynoptise comme la drogue et déforme la réalité, ne lisons du moins que le roman moral et de style élégant. Intéressons-nous à notre histoire canadienne à nos grands hommes, étudions leur vie, lisons les oeuvres de littératures canadiennes, développons notre patriotisme. Etudions aussi l'histoire des autres pays. Ajoutons quelques bonnes biographies, récits de voyages, etc. Toutes ces lectures élargiront notre horizon, nous aideront à obtenir de notre sort une plus juste appréciation en nous mettont le doigt sur des plaies, des souffrances que nous ne soupçonnons pas. J'engage celles qui le peuvent à se constituer avec leurs économies une petite bibliothèque. Une bibliothèque ne peut ni s'acheter ni se composer d'un bloc. Elle est un organisme qui se développe en même temps que l'intelligence et le caractère de son possesseur. C'est la demeure de son esprit; elle se meuble progressivement à mesure que se développe sa vie mentale. Celles qui n'ont aucune amitié pour les livres ne vivent qu'à moitié.

Que celles qui travaillent s'appliquent à perfectionner leur travail en se renseignant en largeur et en profondeur à son sujet. Bref, la femme instruite acquiert de la vie une idée plus juste, de ses devoirs une conception plus vraie. Elle apporte à sa tâche toute la supériorité qui distingue son intelligence.

(*à suivre*)

Un héritage du temps passé

Le tabac naturel cultivé dans la vallée du Saint-Laurent fut vraiment un bienfait pour nos ancêtres. Il a rendu moins lourd leurs labeurs, moins longues les heures de solitude, et plus joyeux leurs humbles divertissements. Ce même bon tabac se cultive encore dans le Québec, mais la feuille en est encore meilleure, plus odorante que jamais. Vous l'obtenez quand vous fumez l'Alouette—le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes 10¢

LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.
La Cie B. Houde Limitée—Québec

MAL DE DOS

SI vous souffrez de mal de dos, d'étourdissements, de maux de tête, ne négligez pas vos reins. Dès l'apparition de ces symptômes, prenez les Gin Pills pour obtenir un prompt soulagement. Vous vous sentirez mieux, aurez meilleure apparence — *vous serez mieux* si vos reins fonctionnent normalement. 24SF

GIN PILLS
POUR LES REINS

VISITEZ L'OUEST CANADIEN
EXCURSIONS *spéciales à bas prix*
De toutes les stations de l'Est du Canada
DEPART QUOTIDIEN - du 15 au 28 MAI
Délai de validité: 30 jours

Prix aller et retour de		ST-HYACINTHE
à:—	WINNIPEG	$ 27.90
	SASKATOON	$ 37.35
	EDMONTON	$ 43.95
	VANCOUVER	$ 57.90

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest canadien.

Ces prix sont valables en voiture de première seulement. On peut aussi se procurer une place:
(a) en wagon-lits Touriste en payant 1¼ de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.
(b) en wagons-lits de première classe à 1½ sou par mille, plus le prix régulier de la couchette.

ENREGISTREMENT DES BAGAGES. Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.

Pour renseignements, billets et location de couchette s'adresser aux agents. M95

CANADIEN NATIONAL

Le texte de cette convention collective pour ce qui est des métiers du bâtiment à S.-Hya.

Le texte de la "Gazette Officielle de Québec".— Le contrat collectif que vaut à nos ouvriers le "Syndicat Professionnel", avec siège-social au no 173, rue Girouard.

ANALYSE EN PAGE 3

Pour que nos lecteurs soient bien au courant de ce qui se passe dans le monde ouvrier de Saint-Hyacinthe, nous publions plus bas le texte de la Gazette Officielle de Québec, (4 *mai* 1935), *relativement à la convention collective de travail intervenue, pour ce qui est des métiers du bâtiment à Saint-Hyacinthe, entre le* Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe *et le ministère du Travail, Québec. Nos lecteurs trouveront aussi en page 3 une analyse de la convention collective telle qu'elle devra désormais s'appliquer dans notre ville.*

Ci-après le texte de la Gazette Officielle:

Extrait de la Gazette officielle de Québec en date du 4 mai 1935

COPIE du Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif en date du 26 avril 1935, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 27 avril 1935.

1073

Concernant le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe.

L'Honorable Ministre du Travail, dans un mémoire en date du 26 avril, (1935) expose:

Attendu que, conformément à l'article 4 de la loi relative à l'Extension des Conventions Collectives de Travail (24 Geo. V, chapitre 56) le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe, lui a présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre,

D'une part:

Le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe,

Et d'autre part:

La Cité de Saint-Hyacinthe représenté par son pro-maire M. J.-L. Guillet et son greffier M. M.-A. David ainsi que MM. T.-D. Bouchard, H. Létourneau, Aimé Jeannotte, Rivard & Cardin, Aimé Cadorette, Nap. Daudelin, Tôle Gaufrée Idéale, Mérius Audette, St-Germain Frère, J.-C. Baraby, Paquet & Godbout, Albert Chenette, H. Dulmaine, J.-E. St-Onge, Gaulin & Fils, Arthur Archambault, Cyprien Turner, tous entrepreneurs et employeurs de la cité et du comté de Saint-Hyacinthe.

soit rendue obligatoire pour les salariés et les employeurs des métiers visés suivant les conditions ci-après:

I.—Les taux minima de salaire-horaire seront les suivants pour chacun des métiers ci-contre:

Métiers	Salaires horaires
Briqueteurs	$0.50
Menuisiers et charpentiers	.35
Finisseurs en ciment	.35
Electriciens	.35
Porteurs d'oiseau	.35
Journaliers (ouvriers non qualifiés)	.30
Poseurs de lattes métalliques	.35
Poseurs de lattes en bois	.35
Maçons	.50
Poseurs de marbre	.40
Travailleurs en fer ornemental:	
Erecteurs	.40
Aides	.35
Peintres	.30
Plâtriers	.50
Couvreurs-ardoise et tuile	.40
Couvreurs-composition	.35
Travailleurs en fer (sheet metal workers)	.40
Poseurs de utiles	.40
Poseurs de terrazo	.40
Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage	.35
Mécaniciens de machines fixes	.35

Toutefois: (*a*) Un rabais de dix sous à l'heure pour les métiers suivants: briqueteurs, maçons, plâtriers, et

(*b*) Un rabais de cinq sous de l'heure pour les autres métiers, à savoir: Menuisiers-charpentiers, électriciens, plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, finisseurs de ciment, porteurs d'oiseau, journaliers, poseurs de lattes métalliques, poseurs de lattes en bois, poseurs de marbre, travailleurs en fer ornemental (érecteurs et aides), peintres, couvreurs en ardoise et tuile, couvreurs en composition, travailleurs en fer, poseurs de tuile, poseurs de terrazo et mécaniciens de machines fixes, seront autorisés pour des compagnons dont la capacité de travail est réduite en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de toute autre déficience et qui ne peuvent, en conséquence, donner un rendement moyen. Toutefois, sur un chantier déterminé, la proportion des ouvriers de cette catégorie ne dépassera pas un par cinq compagnons qualifiés ou fraction de ce nombre.

II.—Le salaire minimum suivant sera payé aux apprentis dans tous les métiers énumérés à l'article I, exemption faite des journaliers:

Première année	$0.12½ de l'heure
Deuxième année	17½ de l'heure
Troisième année	22½ de l'heure

III.—L'Association professionnelle de métier, conformément à l'article 10 de la Loi 24 Geo. V, chap. 56, ou le bureau des examinateurs nommés par le Comité Conjoint, conformément à l'article 8 de la même loi, remettront, sur demande, aux ouvriers présentement visés, une carte de qualification ou de compétence, indiquant s'ils sont compagnons dans leur métier ou apprentis. La carte des apprentis sera renouvelée annuellement, jusqu'au terme de leur apprentissage.

Le bureau des examinateurs d'une association professionnelle ou du Comité Conjoint émettra une carte de qualification spéciale pour les compagnons visés au deuxième alinéa de l'article I.

IV.—La présente convention comprend comme juridiction territoriale, le comté de Saint-Hyacinthe.

V.—Ne sont pas assujettis aux présentes dispositions:

(*a*) Les exploitants d'une industrie agricole ou les cultivateurs;

(*b*) Les corporations municipales entreprenant certains travaux pour aider aux chômeurs nécessiteux;

(*c*) Les contrats de construction signés ainsi que les travaux de construction mis en chantier avant la publication, dans la *Gazette officielle de Québec*, de l'arrêté ministériel rendant obligatoire la présente convention collective.

VI.—La durée du travail sera conforme aux dispositions de l'arrêté ministériel No 1253 du 14 juin, 1933, et de ses amendements, en exécution de la Loi relative à la limitation des heures de travail (23 Geo. V, chap. 40). Pour les travaux de construction non assujettis à la dite loi, la journée régulière de travail sera de huit (8) heures pour les ouvriers de métier et ne devra pas excéder neuf heures pour les manoeuvres, les aides et les ouvriers non qualifiés.

VII.— Les ouvriers préposés à l'entretien des immeubles, s'ils sont permanents et payés au mois ou à la semaine, bénéficieront des conditions de travail suivantes:

(*a*) Salaire des hommes de métier: minimum de $15.00 par semaine; salaire des ouvriers non qualifiés; journaliers: minimum de $12.00 par semaine;

(*b*) Heures de travail: cinquante-cinq heures par semaine. Les heures supplémentaires seront rémunérées d'après les taux mentionnés à l'article I;

(*c*) L'employeur pourra déduire du salaire de l'ouvrier $2.00 par mois et par chambre si cet ouvrier loge dans tel établissement. Une déduction de pas plus de vingt centins par repas sera autorisé si l'ouvrier est pensionné dans tel établissement.

VIII.— La présente convention sera valable à compter de la date de la publication dans la *Gazette officielle de Québec* de l'arrêté ministériel l'approuvant et elle demeurera en vigueur pendant une période de douze mois à compter de la dite date de publication.

La présente convention se renouvellera automatiquement à moins qu'une des parties contractantes notifie l'autre de son intention de la changer ou de l'abroger, au moins trente jours avant son expiration.

Attendu que les dispositions relatives aux taux de salaires et à la durée du travail, pour les métiers concernés et dans la juridiction territoriale indiquée dans la dite requête, ont acquis une signification et une importance prépondérantes;

Attendu que la dite requête a été publiée dans la *Gazette officilele de Québec* du 23 mars 1935;

Attendu que l'honorable Ministre a reçu des objections contre la dite requête et qu'il les a soumises à l'appréciation des parties contractantes;

L'Honorable Ministre recommande l'approbation de la dite requête conformément aux dispositions de l'article 4 de la Loi 24 Geo. V, Chap. 56, avec, toutefois, la modification suivante approuvée par les parties contractantes:

L'Article III de la requête est remplacé par le suivant:

"III.— Le comité conjoint ne nommera pas de bureau d'examinateusr, tous les ouvriers utilisant les outils d'un métier étant considérés comme ouvriers compagnons du dit métier et ayant droit aux salaires minima fixés à l'article I ou à l'article VII, selon le cas.

"Toutefois, le comité conjoint devra émettre, sur demande justifiée des intéressés, les cartes de qualification annuelles des apprentis visés par l'article II et les permis spéciaux identifiant les ouvriers visés par le deuxième alinéa de l'article I et incapables de donner, pour cause, un rendement moyen.

Certifié,

A. MORISSET,
Greffier, Conseil Exécutif.

La population de ...

(suite de la 1ère page)

tre de l'épiscopat de la province.

Le soir, à 8 heures, dans l'église Notre-Dame du Rosaire, il y eut concert sacré sous le patronage de Mgr Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse. L'artiste invité pour la circonstance était M. J.M. Beaudet, organiste titulaire des orgues de Saint-Dominique de Québec. Le régiment de S.-Hyacinthe, sous les ordres du lieutenant-colonel R. Pothier, y assistait en corps. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Henri Martin, O.P., curé de la paroisse Saint-Dominique de Québec. Le tout s'est terminé par la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, présidé par Mgr Desmarais, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et Jean Tague, O.P.

Lundi, les édifices publics et les habitations, les magasins, étaient magnifiquement décorés de drapeaux et de banderolles. Dans l'après-midi, il y eut parade des différents corps militaires de la ville, puis rassemblement en face de l'hôtel de ville, où se fit la remise des médailles du roi. Les médailles de NN. SS. les Evêque et Evêque auxiliaire, leur avaient été adressées personnellement à l'Evêché, par le lieutenant-gouverneur de la province. En l'absence du maire, la présentation des médailles fut faite par le maire suppléant, M. J.-L. Guillet. Me T.-Adélard Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville adressa la parole, et aussi l'échevin Victor Chabot, parlant au nom du maire. Les fêtes se terminèrent par un concert en plein air, le soir, sous la direction de M. J.-L. Gariépy.

L'Ass. des Zouaves ...

(suite de la première page)

the, Saint-Antoine, Sainte-Anne, Sainte-Marguerite, après quoi l'on procèdera à l'érection d'un mat-souvenir sur le terrain de l'Académie Prince. Ce mat est offert par l'ex-sergent J.-B. Renaud; les Zouaves ne possédant pas de terrain propice pour l'érection de ce mât, ils ont obtenu du président de la Commission Scolaire, M. Emile Solis, la permission de l'ériger sur le terrain de l'Académie Prince. Le retour se fera alors par les rues Concorde et Girouard jusqu'au Patronage, où un banquet aura lieu. Au Patronage, dans l'après-midi, remise de décorations de long service, exercices militaires par les Zouaves, et par les Cadets du Patronage. Le soir, à 8 heures, soirée récréative, sous la présidence de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. L'admissin est gratuite.

Le comité d'organisation des fêtes remercie sincèrement les citoyens qui ont contribué, par souscriptions, à rendre possibles les fêtes des 25 et 26 mai.

Droits du chien ...

(suite de la première page)

ment avec ses chiens, et que la sanction n'atteint pas les chiens d'un poids inférieur à 35 lbs. Interrogé par Mtre J.-B. Bousquet, avocat de la corporation de Saint-Hugues, le demandeur reconnaît cependant qu'il y a dans son village plusieurs chiens dépassant ce poids, et qu'il a dû lui-même indemniser après poursuite une famille Claude, à la suite d'une morsure à l'un des enfants. Le juge a pris l'affaire en délibéré.

Préparatifs de la ...

(suite de la première page)

Cartier et ses compagnons allant en pèlerinage à l'image de la Vierge fixée à un sapin enneigé.

Voici le texte historique qui s'y rapporte: "Cartier fit porter une image ou une statue de la Vierge Marie à travers les neiges et les glaces, et la fit placer contre un arbre.

Il ordonna que le dimanche suivant serait chantée la messe devant cette image, que tous iraient à la procession."

Symbolisme: Notre nation est pétrie de courage humain et de confiance en la Providence qui éprouve les siens. L'exemple de la prière et du premier pèlerinage de notre grand découvreur, au moment de l'épidémie, doit nous inviter à compter avec Dieu.

Quête à domicile.— Comme le public a pu le constater depuis que nous le tenons au courant des préparatifs à la célébration cette année à Saint-Hyacinthe de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le programme des 22, 23 et 24 juin prochain ne manquera pas d'intéresser non seulement notre population mais attirera certainement un grand nombre d'anciens citoyens venant non seulement de la région mais même des parties reculées de cette province, des provinces-soeurs et des Etats-Unis. Nous voulons célébrer dignement le centenaire de la première participation maskoutaine à la célébration de la fête nationale. Pour ce faire nous devrons nécessairement tendre la main. MM. Hector Cadotte, Georges Durocher et Gaston Senécal ont été chargés d'organiser, au nom du conseil général de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, une quête à domicile qui se fera dans notre ville, à La Prvidence et à Saint-Joseph le dimanche, 19 courant, par l'entremise des Zouaves, de la Garde d'Honneur et des Hussards, des membres des cercles Benoît XV et Christ-Roi. Un cordial merci d'avance à notre population. Une insigne des fêtes sera remise aux donateurs en témoignage de reconnaissance.

Pain béni.— MM. Camille Hubert et Damase Labossière ont été autorisés à s'occuper du "pain béni" qui sera distribué lors de la messe au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 24 juin prochain, à 9 hres a.m.

Prochaine assemblée.— Les membres des comités d'organisation de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et tous les membres de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe sont cordialement invités à une assemblée spéciale qui sera tenue mardi prochain, le 14 du présent mois, à la Maison des Oeuvres, en face de la cathédrale, à 8 hres p.m.

Le secrétaire

La grande pitié ...

(suite de la première page)

puis des centaines d'années déjà. Nos chefs s'occupent-ils de cette affaire activement? Voient-ils à ce que le chemin de fer soit maintenu coûte que coûte et à ce qu'un service convenable nous soit donné?

3o *La rivière Yamaska, qui longe une grande partie du comté de Richelieu et sur les bords de laquelle sont construits plusieurs villages, est à sec pendant une grande partie de l'été. On a laissé tomber la digue en face du village d'Yamaska, digue absolument nécessaire pour retenir de l'eau dans la rivière. Il s'ensuit que plusieurs paroisses, — Saint-Marcel, Saint-Louis, Massueville, Saint-Aimé, Yamaska, — sont constamment menacées de manquer d'eau pour approvisionner leurs aqueducs et se protéger contre les incendies. Cette disette d'eau s'accentue chaque année avec le creusage du fleuve. Les cultivateurs riverains sont même obligés de clôturer les bords de la Yamaska pour garder leurs animaux. Une telle situation est intolérable. Si l'on n'y voit immédiatement plusieurs villages en seront bientôt réduits à s'approvisionner d'eau au crochet et à la "brimbale". Il faut que la digue d'Yamaska soit reconstruite. Le gouvernement ne peut, sans manquer gravement à son devoir, se soustraire à l'exécution de ces travaux urgents.*

4o *L'absence de ponts sur la Yamaska est encore pour certaines paroisses un grave inconvénient. Si au moins, l'on s'était préoccupé de nous donner des traverses convenables. Elles sont dans un état déplorable, et il n'y a qu'une incurie inqualifiable des citoyens qui ait pu tolérer si longtemps un tel état de choses. Peut-on trouver une excuse de n'avoir pas au moins recouvert de gravier les côtes en face des traverses? Durant le printemps et l'automne, il est impossible de traverser à cause des côtes, et la moindre pluie les ferme à toute circulation. Si nos députés ne sont pas même capables de nous obtenir quelques wagons de gravier pour couvrir ces côtes et les rendre un peu passables, peuvent-ils vraiment espérer conserver encore notre confiance?*

Nous posons ces problèmes devant l'opinion publique et nous demandons à nos chefs de leur donner une solution immédiate. Nous ne demandons rien qui ne soit absolument nécessaire. Continuera-t-on encore longtemps à abuser de nous et à tenir le comté dans le marasme? Le comté de Richelieu existe-t-il, oui ou non, pour nos gouvernants? Nos députés s'occupent-ils de nous, oui ou non? Est-ce en vain que nous leur avons donné jusqu'ici notre confiance? Nous attendons d'eux des actes; sinon qu'ils n'attendent plus rien de nous.

La Ligue du Progrès de Richelieu

———:-o-:———

Chez les Bénédictins

Le monastère de Saint-Benoît-du-Lac, jusqu'ici prieuré simple dépendant de l'abbaye de St-Wandrille en Normandie vient d'être érigé en Prieuré conventuel, c'est-à-dire en monastère indépendant et sui juris.

Le T.R.P. Dom Léon Grenier, qui était déjà prieur simple depuis le 10 juin 1931, a été nommé prieur conventuel par le Révérendissime Abbé de St-Wandrille et confirmé dans cette charge par le Révérendissime Père Abbé de Solesmes, supérieur général de la Congrégation bénédictine de France. Du reste, cette nomination avait été demandée par une pétition unanime des moines de S.-Benoît-du-Lac.

Le nouveau Prieur est Supérieur majeur et Ordinaire de sa communauté. Il est nommé à vie, sauf le cas où le monastère serait érigé en abbaye. Dans ce dernier cas, les fonctions du Prieur cesseraient et un abbé serait élu, à vie, par les moines, ce qui pourra arriver lorsque le chapitre du monastère sera un peu plus nombreux.

Actuellement, S.-Benoît-du-Lac compte quarante religieux, dont cinq Français et trente-cinq Canadiens. Tous les officiers de la maison sont Canadiens, sauf le Prieur; mais comme il doit être naturalisé ces jours-ci, l'administration du monastère se trouvera entièrement canadienne. C'était ce qu'avaient désiré les fondateurs en s'établissant dans la province.

Saint-Benoît-du-Lac devient ainsi un des douze monastères indépendants que compte maintenant la Congrégation de Solesmes, qui comprend en outre cinq prieurés simples et à laquelle il convient de rattacher trois grandes abbayes de moniales.

Rappelons que la raison d'être des moines bénédictins, c'est la louange de Dieu, célébrée avec toute la solennité et toute la perfection possible; en dehors de cela, ils se livrent, pour gagner leur vie, aux travaux compatibles avec l'état monastique.

Les moines de Saint-Benoît-du-Lac ont l'intention de construire eux-mêmes leur monastère définitif et de commencer aussitôt que possible. Ajoutons que depuis l'an dernier, les Bénédictins canadiens ont comme sous-prieur le R.P. Dom Georges Mercure, le maître en chant grégorien bien connu, et si apprécié de tous les grégorianistes de la province, surtout depuis la "semaine grégorienne" qu'il a donnée l'an dernier à Montréal.

———:-o-:———

Pommes de terre au curry

Faites cuire un quart de tasse de beurre avec un petit oignon finement haché, jusqu'à ce qu'il soit jaune; ajoutez trois tasses de pommes de terre froides bouillies, coupées en dés, et faites cuire jusqu'à ce que les pommes de terre aient absorbé le beurre, puis ajoutez de ½ à ¾ tasse de bouillon blanc, ½ cuillerée à soupe de poudre de curry et ½ cuillerée à soupe de jus de citron et du sel et du poivre au goût. Faites cuire jusqu'à ce que les pommes de terre aient absorbé le bouillon.

Salon Etoile
SPECIAL 14, 15, 16 MAI
Ondulation Permanente
CROQUIGNOLE
$1.50 Messieurs 75c
BIENVENUE à TOUS
Mme U. SANTOIRE
Tél. 795 145 Cascades

Demandez notre nouvelle liste pour placements d'argent du mois de mai.
Un choix d'obligations de
$100., $500. et $1,000
René Desjardins
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
EDIFICE
BANQUE PROVINCIALE
Tél. 623 St-Hyacinthe

A VENDRE
L'ancienne propriété de
l'IMPRIMERIE COMMERCIALE
angle des rues Saint-Antoine et Piété
CONDITIONS FACILES
LIVRAISON IMMÉDIATE
S'adresser au Gérant,
Le Courrier de Saint-Hyacinthe